

**Université du Québec en Outaouais**

**La punition corporelle et les comportements des enfants québécois: Rôle modérateur des caractéristiques de l'enfant et des conduites parentales**

Essai doctoral  
Présenté au  
Département de psychoéducation et de psychologie

Comme exigence partielle du doctorat en psychologie,  
Profil psychologie/neuropsychologie clinique (D.Psy.)

Par  
© Alissa LANGLOIS

Avril 2023

## **Composition du jury**

### **La punition corporelle et les comportements des enfants québécois: Rôle modérateur des caractéristiques de l'enfant et des conduites parentales**

Par  
Alissa Langlois

Cet essai doctoral a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Marie-Ève Clément, Ph. D., directrice de recherche, Département de psychologie et de psychoéducation, Université du Québec en Outaouais

Marie-Hélène Gagné, Ph. D., codirectrice de recherche, Département de psychologie, Université Laval

Geneviève Piché, Ph. D., examinatrice interne, Département de psychologie et de psychoéducation, Université du Québec en Outaouais

Karine Baril, Ph. D., examinatrice interne, Département de psychologie et de psychoéducation, Université du Québec en Outaouais

Marie-Josée Letarte, Ph. D., examinatrice externe, Département de psychoéducation, Université de Sherbrooke

## Remerciements

Cet essai doctoral représente l'aboutissement de longues années qui m'ont permis d'innombrables apprentissages. Je souhaite exprimer mon entière gratitude à chacune des personnes qui ont contribué de près ou de loin à ce projet. D'abord, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance et mes remerciements à Dre Marie-Ève Clément et Dre Marie-Hélène Gagné pour leur disponibilité et leur implication dans mon parcours. Je les remercie de leur confiance à mon égard et de leur accompagnement dans ce grand projet. J'adresse également mes remerciements à chaque membre du jury, qui a grandement contribué à la qualité et au succès de ce document.

Je tiens à remercier mes amies, Emilie et Isabelle, pour leur acceptation et soutien continu tout au long de ce trajet. Je me sens privilégiée d'avoir rencontré ces personnes incroyables qui ont été présentes tant dans les hauts que les bas.

Je remercie tous les membres de ma famille pour leur présence et leur écoute au long de mon parcours universitaire. À mes parents, Guylaine et Normand, qui m'ont offert des encouragements, du réconfort et de l'aide ininterrompue afin d'adoucir mon quotidien. À mes frères, Marc-Olivier et Jean-Philippe, qui sont pour moi des inspirations depuis mon enfance. Également, je veux accorder un espace particulier pour mon chien, Gonzo, qui a été des plus réconfortants et qui m'a permis de vivre dans le moment présent au quotidien.

Enfin, je souhaite remercier mon partenaire, Jonathan, pour sa compréhension, son accompagnement et son soutien inconditionnel, sans qui mon parcours n'aurait pas été aussi doux. Je suis incroyablement reconnaissante d'avoir entrepris ce grand projet avec toi à mes côtés. Je ne pourrai jamais le remercier suffisamment pour sa présence, sa bienveillance et son appui indispensable.

À toutes ces personnes, mon parcours n'aura pas été aussi déterminant et significatif sans vous. Maintenant, j'envisage avec enthousiasme le nouveau chapitre de ma vie professionnelle.

## Résumé

Alors que l'abus physique à l'égard des enfants est condamné au niveau international, la punition corporelle (PC) est souvent considérée comme une pratique parentale pour discipliner un enfant. Au Canada, la PC est encadrée par l'article 43 du Code criminel canadien alors que l'abus physique est légiféré au Québec par la Loi sur la protection de la jeunesse. À ce jour, la législation canadienne juge raisonnable l'utilisation d'une force physique par une figure parentale dans le but d'éduquer un enfant âgé entre 2 et 12 ans, dans certaines conditions. Malgré la position actuelle de la loi canadienne sur la PC, la littérature associe l'utilisation de la PC à des impacts néfastes sur les enfants. De plus, il n'y a pas de consensus sur les bénéfices ou l'efficacité de cette méthode disciplinaire. La présente étude vise à documenter les associations entre la PC et les problèmes de conduite, les problèmes d'hyperactivité/inattention et les comportements prosociaux chez les enfants québécois âgés de 2 à 8 ans. Elle vise également à documenter le rôle modérateur des caractéristiques de l'enfant (sexe et âge) et des conduites parentales (pratiques parentales positives, agressions psychologiques répétées et violence physique sévère) sur ces associations principales. Les données de 2 563 figures maternelles d'enfants âgés de 2 à 8 ans ( $M = 5.91$ ,  $E.T. = 1.99$ ) ont été recueillies dans le cadre d'une enquête téléphonique menée au Québec. Des régressions logistiques binaires ont révélé que les enfants subissant de la PC étaient significativement plus susceptibles d'avoir des problèmes de conduite, d'hyperactivité et d'inattention. Cependant, les enfants subissant de la PC n'ont pas manifesté moins de comportements prosociaux. L'âge et le sexe de l'enfant, les pratiques parentales positives et la violence physique sévère ne se sont pas avérés comme des modérateurs de la relation entre la PC et les comportements de l'enfant. En somme, les résultats de l'étude appuient d'autres travaux sur le sujet, précisément la présence d'associations entre la PC et les différents comportements problématiques chez les enfants (problèmes de conduite, d'hyperactivité et inattention). Compte tenu des résultats de la présente étude, un changement de la législation canadienne sur la PC basée sur les données probantes est recommandé. Un dépistage précoce de la PC et l'enseignement de stratégies parentales alternatives sont primordiaux auprès des parents québécois. Qui plus est, des formations spécifiques aux cliniciens portant sur les impacts associés à la PC sont recommandées afin de miser sur des stratégies parentales alternatives.

*Mots clés* : punition corporelle; enfants; développement psychosocial; pratiques parentales positives; problèmes de conduite; comportements prosociaux; hyperactivité et inattention; agressions psychologiques répétées; violence physique sévère

## Table des matières

<b>Résumé</b> .....	<b>ii</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>iv</b>
<b>Liste des figures</b> .....	<b>v</b>
<b>Liste d'abréviations</b> .....	<b>vi</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>7</b>
<b>Recension des écrits</b> .....	<b>8</b>
Définition de la violence physique envers les enfants .....	8
Législation encadrant la Puniton Corporelle .....	10
Évolution et Prévalence de la Puniton Corporelle .....	11
Impacts de la Puniton Corporelle sur l'Enfant .....	12
Bénéfices et Efficacité de la Puniton Corporelle .....	13
Impacts Négatifs de la Puniton Corporelle : Ce qu'en Disent les Méta-Analyses .....	14
Impacts Négatifs de la Puniton Corporelle : Ce qu'en Disent les Études Primaires .....	16
Modèles Explicatifs des Impacts de la PC sur l'Enfant .....	18
Modèle transactionnel du développement .....	18
Théorie de la coercition .....	19
Théorie de l'apprentissage social .....	20
Modérateurs des Liens entre la Puniton Corporelle et ses Impacts Négatifs .....	21
Variable modératrice : Sexe de l'Enfant .....	21
Variable modératrice : Âge de l'Enfant .....	23
Variable modératrice : Pratiques parentales positives .....	25
Variable modératrice : Agressions parentales psychologiques répétées (APR) .....	28
Variable modératrice : Violence physique sévère .....	30
Limites des études actuelles .....	31
Objectifs de l'étude .....	32
<b>Méthodologie</b> .....	<b>33</b>
Procédure .....	33
Participants .....	34
Mesures .....	35
Parent-Child Conflict Tactics Scales (PC-CTS) .....	35
Strengths and Difficulties Questionnaire (SDQ) .....	37
Alabama Parenting Questionnaire (APQ) .....	39
Analyses statistiques .....	40
<b>Résultats</b> .....	<b>41</b>
Analyses descriptives et corrélationnelles .....	41
Régressions logistiques binaires .....	44
<b>Discussion</b> .....	<b>47</b>
Associations principales de la PC .....	47
Effets d'interaction .....	49
Retombées de la présente étude .....	55
Forces de l'étude .....	58
Limites de la présente étude .....	58
Études futures .....	60
<b>Conclusion</b> .....	<b>61</b>
<b>Références</b> .....	<b>63</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1. <i>Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon</i> .....	35
Tableau 2. <i>Analyses descriptives des variables à l'étude</i> .....	42
Tableau 3. <i>Corrélations de Spearman pour la variable indépendante ainsi que les variables dépendantes et modératrices de l'étude</i> .....	43
Tableau 4. <i>Modèle d'analyse de régression logistique binaire pour l'ensemble des variables associées aux comportements de l'enfant</i> .....	45

## Liste des figures

<i>Hypothèse du modèle de modération .....</i>	<i>33</i>
<i>Analyse descriptive de l'effet d'interaction significatif entre la PC et les APR sur les problèmes de conduite chez l'enfant.....</i>	<i>46</i>

## Liste d'abréviations

APQ	alabama parenting questionnaire
APR	agressions psychologiques répétées
C.cr	Code criminel canadien, L.R.C. (1985), ch. C-46
IC	intervalle de confiance
LPJ	Loi sur la protection de la jeunesse
PC	punition corporelle
PC-CTS	parent-child conflict tactics scales
<i>RC</i>	rapport de cote
SDQ	strenghts and difficulties questionnaire

## **Introduction**

Il y a 30 ans à peine, les punitions corporelles (PC) infligées aux enfants à titre disciplinaire étaient pratiques courantes alors qu'aujourd'hui, cette pratique soulève des enjeux sur les plans sociétal, familial, scientifique et développemental (Durrant & Ensom, 2012; Durrant et al., 2014). Effectivement, l'utilisation de la PC est au centre d'un débat dans la communauté scientifique quant à son efficacité ainsi qu'à ses conséquences à court et à long terme sur l'obéissance et le développement de l'enfant depuis maintenant plus de trois décennies (Baumrind, 1996; Baumrind et al., 2002; Gershoff, 2002b; Holden, 2002; Parke, 2002). Le développement des connaissances sur les impacts néfastes de la PC sur les sphères cognitives, physiques et émotionnelles a tranquillement entraîné un changement de paradigme dans différents pays, menant à son interdiction en contexte familial (Durrant & Ensom, 2012; Gershoff, 2002a; Gershoff et al., 2018; Paolucci & Violato, 2004). De ce fait, la prévention de la violence à l'égard des enfants est devenue un enjeu et une priorité majeure, tant pour les différentes organisations mondiales que pour les gouvernements (Committee on the Rights of the Child, 2006; Lansford et al., 2017; Zero Abuse Project, 2010). L'encadrement judiciaire de certaines pratiques parentales, tel que les lois qui bannissent la PC dans certains pays, prévient l'utilisation de ces pratiques (Clément, 2011; Knox, 2010; Straus, 1999).

Le but de la présente étude est de documenter les associations de la PC, définie par la législation canadienne, sur les comportements (les problèmes de conduite, d'hyperactivité et d'inattention ainsi que les comportements prosociaux) des enfants québécois âgés de 2 à 8 ans. Elle vise également à documenter le rôle modérateur des caractéristiques de l'enfant (sexe et âge) et des conduites parentales (pratiques parentales positives, agressions psychologiques répétées et

violence physique sévère) dans la relation entre la PC et les comportements problématiques de l'enfant.

### **Recension des écrits**

#### **Définition de la violence physique envers les enfants**

Dans la littérature scientifique, le phénomène de la violence physique envers les enfants est souvent représenté sur un continuum de sévérité (Chamberland, 2003; Clément & Chamberland, 2009). À un pôle du continuum se retrouve la violence physique mineure, aussi appelée PC. La définition conceptuelle et opérationnelle de la PC diffère selon les chercheurs. En effet, certains incluent dans leur définition l'acte de frapper avec un objet (Gershoff, 2002a). Tandis que d'autres chercheurs critiquent que la notion d'utilisation d'objets soit intégrée dans cette définition puisqu'ils jugent cet acte comme de la violence physique sévère, cela étant jugé illégal au Canada (Baumrind et al., 2002). Une définition couramment utilisée dans les différents ouvrages scientifiques réfère à des actes de nature physique commis par les figures parentales dans le but de modifier un comportement jugé indésirable de l'enfant, mais sans intention de le blesser, tels que de frapper sur les fesses avec la main ouverte (Ferguson, 2013; Friedman & Schonberg, 1996; Gershoff & Grogan-Kaylor, 2016).

À l'autre pôle du continuum se trouve la violence physique sévère (aussi nommée abus physique) allant au-delà de ce qui est permis par la loi et représentant un risque de blessure pour l'enfant (Chamberland, 2003; Clément & Chamberland, 2009). D'une part, l'utilisation de la violence physique sévère par une figure parentale est condamnée au Canada et au Québec par la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ) et par l'article 43 du *Code criminel* canadien, L.R.C. (1985), ch. C-46 (C.cr). La LPJ opérationnalise la violence physique sévère au Québec comme suit :

1° lorsque l'enfant subit des sévices corporels ou est soumis à des méthodes éducatives déraisonnables de la part de ses parents ou de la part d'une autre personne et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation;

2° lorsque l'enfant encourt un risque sérieux de subir des sévices corporels ou d'être soumis à des méthodes éducatives déraisonnables de la part de ses parents ou d'une autre personne et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation.

(LPR, Article 38e).

Suivant le jugement phare, lequel a établi les critères applicables à l'analyse juridique de l'article 43 du C.cr, il est précisé que tout geste excédant la mesure raisonnable selon les circonstances et l'emploi de force qui cause ou risque de causer un préjudice est illégal au sens de la loi (Canadian Foundation for Children, Youth and the Law c. Canada, 2004). Ce jugement précise que la force est considérée comme déraisonnable ou même abusive lorsqu'un objet, une gifle ou un coup porté à la tête est impliqué et lorsque celle-ci est cruelle, dégradante ou préjudiciable pour l'enfant.

D'autre part dans la littérature scientifique, la violence physique sévère se définit comme des conduites à risque élevé d'infliction de blessures physiques à l'enfant résultant de coup de poing, de coup de pied, de saisissement du cou, de serrement de la gorge, de coups répétés en utilisant toutes ses forces et de coups portés sur les fesses ou sur d'autres parties du corps avec un objet (Chamberland, 2003; Clément, 2019; Clément et al., 2019; Gershoff, 2002a). Aussi, la définition inclut parfois l'intention de la figure parentale. En d'autres mots, la violence physique sévère peut survenir bien que le parent n'ait pas l'intention de blesser l'enfant, mais que cette blessure résulte d'une discipline excessive ou de violence physique (Gershoff, 2002a).

## **Législation encadrant la Punition Corporelle**

Alors que la violence physique sévère envers les enfants est largement condamnée, la PC est souvent jugée comme étant une stratégie parentale ayant pour but de discipliner l'enfant (Clément et al., 2009). Tout comme la violence physique sévère, la PC est encadrée légalement par les dispositions de l'article 43 du C.cr (Bell & Romano, 2012; Canadian Foundation for Children, Youth and the Law c. Canada, 2004; Clément, 2011, 2019; Trocmé & Durrant, 2003). Le jugement phare sur l'article 43 du C.cr a pour but de circonscrire davantage les pratiques parentales tout en distinguant la violence physique mineure (incluant la PC) d'une force considérée abusive (Clément, 2011). Dans ce dernier jugement au sujet de la PC, la Cour suprême du Canada précise des critères spécifiques pour encadrer l'utilisation de la PC, en fonction des contextes et de la force utilisée (Canadian Foundation for Children, Youth and the Law c. Canada, 2004). Dans le même ordre d'idée, l'usage de la force est considéré comme raisonnable si elle est dirigée vers un enfant âgé de 2 et 12 ans inclusivement, si elle a pour but d'éduquer et/ou de corriger le comportement d'un enfant ayant la capacité de tirer une leçon de cette punition, et si elle est de nature légère et transitoire. Par ailleurs, la PC ne doit pas résulter de la frustration ou du tempérament de la figure parentale, mais bien survenir dans le but de changer un comportement chez l'enfant (Canadian Foundation for Children, Youth and the Law c. Canada, 2004).

Bien que le Canada ait établi des balises légales précises pour l'utilisation parentale de la PC cautionnant une certaine acceptation de celle-ci, cette position n'est pas représentative de tous les pays. Effectivement, à ce jour, 65 pays ont modifié leurs lois afin de bannir la PC à l'égard des enfants, contrairement au Canada et aux États-Unis (Global Initiative to End the Corporal Punishment of Children, 2020; Grogan-Kaylor, 2022). En 1979, la Suède est devenue le premier pays à rendre illégale l'utilisation de PC auprès des enfants (Grogan-Kaylor, 2022). À la suite de

ce changement législatif suédois, une étude a évalué le lien entre l'utilisation de la PC et les attitudes maternelles quant aux PC selon le contexte légal chez des mères suédoises et canadiennes (Durrant et al., 2003). Les analyses ont révélé que bien que les mères suédoises et canadiennes affichaient des attitudes globalement négatives à l'égard de la PC, les mères canadiennes étaient plus favorables à l'utilisation de la PC comme stratégie éducative parentale de leurs enfants. Ces résultats ont soulevé une association positive entre les attitudes maternelles favorables à la PC et l'utilisation de celles-ci. Ces derniers résultats ont été répliqués en Europe (Gracia & Herrero, 2008). Les chercheurs indiquaient que dans les pays ayant interdit le recours à la PC, les citoyens étaient davantage en défaveur de cette pratique comparativement aux pays ne possédant pas de telles lois. Par conséquent, l'implication judiciaire dans les pratiques parentales semble avoir un impact important sur l'acceptabilité de la population relativement à l'utilisation la PC, qui semble à son tour influencer l'utilisation de la PC par les parents (Gracia & Herrero, 2008; Taylor et al., 2011).

### **Évolution et Prévalence de la Puntion Corporelle**

Bien qu'un nombre important d'enfants soit encore puni physiquement, il demeure tout de même que l'utilisation de la PC comme stratégie éducative parentale semble être en baisse constante dans les pays développés (Ryan et al., 2016; Zolotor et al., 2011). Une étude incluant quatre enquêtes américaines a décrit l'utilisation de la PC entre 1975 et 2002 (Zolotor et al., 2011) et a révélé une diminution significative d'environ 18% de son utilisation comme pratique parentale au cours de cette période. Bien que le recours à la PC par les parents envers les enfants âgés de plus de 5 ans ait subi une diminution significative, les résultats montrent toutefois que son recours envers les enfants âgés de 3 à 5 ans est demeuré stable durant cette période. Une étude américaine plus récente (Ryan et al., 2016) s'est penchée sur les changements d'attitudes à l'égard de diverses pratiques parentales. Les résultats ont montré une baisse significative des

attitudes maternelles favorables à la PC, soit d'environ 20% entre 1988 et 2011. Par ailleurs, les résultats suggéraient une augmentation significative des attitudes maternelles favorables quant aux différentes stratégies parentales alternatives et non physiques (p. ex. le retrait de l'enfant, le renforcement positif et négatif). Ainsi, une certaine approbation et connaissance de l'utilisation de stratégies parentales alternatives à la PC semble apparaître.

Spécifiques au Canada, les résultats de l'étude de Fréchette et Romano (2015) présentent une tendance similaire, c'est-à-dire une diminution significative de la prévalence d'utilisation de la PC entre 1994 et 2008, passant d'environ 50% à 25%. Malgré ces changements sociétaux, il demeure tout de même qu'environ 25% des parents canadiens rapportent encore recourir à la PC envers les enfants âgés de 2 à 11 ans. Le portrait au Québec concorde avec les taux de prévalence au Canada, mais ce portrait est environ 10% inférieur comparativement au taux de prévalence des États-Unis (Clément, 2019; Clément et al., 2000). En effet, quatre enquêtes provinciales ont permis de documenter la prévalence annuelle d'utilisation de PC auprès des familles québécoises (Clément et al., 2000; Clément et al., 2005; Clément et al., 2013a; Clément et al., 2019). Les résultats ont révélé une baisse significative et constante de cette pratique entre 1999 et 2018, de même qu'une diminution des attitudes favorables à la PC. En 1999, environ 48% des enfants avaient vécu au moins un geste de violence physique mineure, alors que ce taux était de 35% en 2012 et de 26% en 2018 (Clément et al., 2000; Clément et al., 2013a; Clément et al., 2019).

### **Impacts de la Puntion Corporelle sur l'Enfant**

Depuis les trois dernières décennies, un grand nombre d'études s'est penché sur la question des impacts de la PC sur l'enfant (Gershoff et al., 2018, 2019). Les preuves scientifiques grandissantes à ce sujet remettent en question les bénéfices et lèvent le voile sur les conséquences potentielles d'une telle pratique parentale sur le développement des enfants.

### ***Bénéfices et Efficacité de la Punition Corporelle***

La majorité des études recensées sur l'utilisation de la PC révèle peu, voire une absence, d'impacts positifs sur le développement de l'enfant, dont l'absence de lien avec les comportements prosociaux des enfants (Piché et al., 2016). Malgré tout, il demeure un certain débat au niveau scientifique à savoir si cette pratique parentale peut entraîner des bénéfices ou peut s'avérer efficace comme méthode disciplinaire (Ferguson, 2013; Gershoff, 2002a; Gershoff & Grogan-Kaylor, 2016; Larzelere et al., 2018; Ryan et al., 2016).

D'une part, dans la méta-analyse de Gershoff (2002a), les résultats suggèrent que le seul impact positif démontré de la PC est l'obéissance immédiate de l'enfant, définie comme la conformité de l'enfant à cesser immédiatement un comportement jugé inadéquat. D'autre part, dans trois recensions des écrits du même auteur (Larzelere, 2000; Larzelere & Kuhn, 2005; Larzelere et al., 2018), il semble y avoir des résultats bénéfiques lorsque la PC est considérée non abusive (p. ex. frapper les fesses de l'enfant avec une main) et utilisée en combinaison avec d'autres stratégies parentales positives, telles que le raisonnement parental auprès de l'enfant. En effet, les travaux de l'auteur suggèrent que cette utilisation augmente l'obéissance et diminue les bagarres chez les enfants âgés entre 2 et 6 ans. Dans ce même ordre d'idées, la méta-analyse (Larzelere & Kuhn, 2005) incluant 26 études suggère que l'utilisation de la PC conditionnelle (référant à l'utilisation limitée de la fessée lors de la non-conformité de l'enfant) était liée significativement à une diminution de la non-conformité et des comportements antisociaux de l'enfant comparativement aux autres stratégies parentales de comparaison (p. ex. le raisonnement verbal, le retrait de l'enfant et de privilèges). Soulignons qu'aucune autre étude n'a répliqué les résultats issus des travaux de Larzelere (2000), Larzelere et Kuhn (2005) ainsi que Larzelere et al. (2018).

En revanche, les résultats de ces trois dernières études sont contestés par plusieurs chercheurs (Gershoff, 2002b; Gershoff et al., 2019; Holden, 2002). Notamment, Gershoff (2002b) précise que le fardeau de la preuve doit être robuste et systématique pour que les professionnels et les cliniciens recommandent la PC comme pratique parentale. En d'autres mots, les bénéfices possibles doivent être considérables compte tenu de la vaste majorité des études associant la PC à une multitude d'impacts négatifs sur l'enfant. Également, Holden (2002) mentionne que selon la convergence des résultats de plusieurs méta-analyses en ce qui a trait à la présence d'impacts négatifs et à l'absence de bénéfices, soutenue par la théorie de l'apprentissage social (Bandura, 1977), la PC ne semble pas atteindre le but souhaité par les parents. Ainsi, le fardeau de la preuve ne semble pas soutenir une expression d'internalisation de comportements désirables et positifs chez l'enfant subissant la PC.

### ***Impacts Négatifs de la Punition Corporelle : Ce qu'en Disent les Méta-Analyses***

Il existe un certain consensus dans la littérature scientifique établissant un lien entre l'utilisation de la PC et la présence d'impacts négatifs chez l'enfant (Gershoff, 2002a; Gershoff & Grogan-Kaylor, 2016; Heilmann et al., 2021; Wiggers & Paas, 2022). Une première méta-analyse sur le sujet, effectuée par Gershoff (2002a) incluant 88 études, s'est penchée sur la relation entre la PC et les différents impacts chez les enfants, tout en analysant la présence de possibles modérateurs et médiateurs. Les résultats suggéraient que la PC est associée à de nombreux impacts négatifs chez l'enfant, dont la diminution de l'intériorisation morale, de la qualité de la relation parent-enfant, de la santé mentale ainsi qu'une augmentation de l'agressivité, du comportement délinquant/antisocial et du risque d'être victime de violence physique. Les résultats révélaient également des associations entre la PC subie et certains impacts à l'âge adulte, soit l'augmentation des agressions, du comportement criminel et antisocial, les problèmes de santé mentale et le risque accru de maltraiter leur propre enfant ou conjoint. Subséquemment, une

autre méta-analyse incluant 77 études corrobore les résultats obtenus précédemment (Gershoff & Grogan-Kaylor, 2016). Leurs résultats ont démontré que la PC était notamment associée à davantage d'agressivité, de comportements antisociaux, de problèmes d'extériorisation et d'intériorisation, de problèmes de santé mentale ainsi que des relations négatives avec les parents. De plus, il a été montré qu'un des impacts les plus importants sur les enfants vivant de la PC était le risque de subir de la violence physique sévère du parent par effet d'escalade. Plusieurs autres études ont d'ailleurs appuyé ce constat, précisément que les enfants subissant la PC étaient plus à risque de vivre de l'abus physique au même âge (Durrant et al., 2009; Fréchette et al., 2015; Zolotor et al., 2008). D'ailleurs, l'usage de la PC à l'égard d'un enfant âgé d'un an était un fort prédicteur de l'implication du Directeur de la Protection de la Jeunesse dans le futur (Lee et al., 2014).

Parmi tous les impacts possibles de la PC sur les enfants, l'un des plus étudiés concerne les problèmes externalisés. À ce sujet, cinq méta-analyses explorant les impacts de cette stratégie parentale sur le développement émotionnel, cognitif et comportemental arrivent à des conclusions différentes (Ferguson, 2013; Gershoff, 2002a; Gershoff & Grogan-Kaylor, 2016; Larzelere & Kuhn, 2005; Paolucci & Violato, 2004), ce qui rend difficile pour clinicien et chercheur de bien distinguer les impacts réels de cette pratique. Parmi les conclusions, deux méta-analyses ont révélé des résultats similaires, soit que la PC est associée à l'augmentation de l'agressivité et des comportements délinquants et antisociaux de l'enfant (Gershoff, 2002a; Gershoff & Grogan-Kaylor, 2016). Par ailleurs, une troisième méta-analyse réalisée par Paolucci et Violato (2004) a également rapporté la présence d'impacts négatifs, tels que de l'agressivité et des comportements antisociaux chez les enfants exposés aux PC, mais les résultats de ces associations étaient plus faibles.

Enfin, une seule méta-analyse incluant 45 études longitudinales a remis en question les impacts négatifs de l'utilisation de la PC (Ferguson, 2013). Effectivement, les résultats ont révélé que celle-ci entraîne un effet minime ou même insignifiant sur les problèmes externalisés, les problèmes internalisés et les performances cognitives plus faibles chez les enfants. Selon l'auteur, les cliniciens devraient opter pour une position plus nuancée face à la PC, plutôt que de la condamner systématiquement. Cependant, cette méta-analyse ne soutient pas que ces stratégies parentales apporteraient quelconques bénéfices chez les enfants.

### ***Impacts Négatifs de la Punition Corporelle : Ce qu'en Disent les Études Primaires***

Au-delà des conclusions des différentes méta-analyses citées, certains résultats plus particuliers ont été révélés dans plusieurs études primaires. Ces résultats, pertinents pour la présente étude, n'ont pas nécessairement été décelés ou été l'objet d'analyses statistiques spécifiques dans ces dernières méta-analyses.

Plusieurs études longitudinales ont soutenu l'association entre la PC et le développement de comportements agressifs chez l'enfant (Berlin et al., 2009; Burt et al., 2021; Cuartas, 2022; Gershoff et al., 2012; Gershoff et al., 2018; Heilmann et al., 2021; MacKenzie et al., 2012; Piché et al., 2016; Straus et al., 1997; Taylor et al., 2010). À cet égard, les auteurs ont tiré des conclusions similaires, c'est-à-dire que le fait de subir la PC à un jeune âge augmentait les risques d'avoir des comportements externalisés en vieillissant, comprenant l'expression d'agressivité et de problèmes de conduite.

Une étude québécoise longitudinale (Piché et al., 2016) a révélé que l'utilisation de la PC envers les enfants âgés de 41 mois était significativement associée à l'expression d'agressivité physique et à des problèmes de conduite à l'âge de 5 ans chez les filles et les garçons.

L'étude longitudinale de Simons et Wurtele (2010) a étudié le lien entre la PC autorapportée du parent, à l'aide du *Parent-Child Conflicts Tactics Scale* (PC-CTS), et la

résolution de problèmes par l'enfant, à l'aide du *Children's Problem-Solving Vignettes*. Cette étude consistait à évaluer 102 familles américaines dont l'enfant était âgé entre 3 et 7 ans ( $M = 4.59$ ,  $E.T. = 1.41$ ). Un résultat attendu par les chercheurs était que les enfants issus du groupe « fréquemment fessé » étaient plus susceptibles d'approuver la PC pour corriger un mauvais comportement de leur fratrie ou des autres enfants. Alors qu'en contrepartie, aucun enfant appartenant au groupe « sans fessée » n'a choisi de résoudre le conflit présenté dans la vignette par la fessée. Ce dernier groupe valorisait plutôt une résolution prosociale de conflit, telle la suggestion de partage ou de faire un compromis. Soutenue par la théorie de l'apprentissage social, cette étude suggère non seulement que le fait de subir la PC augmenterait les attitudes favorables à celle-ci, mais aussi qu'une telle expérience semblerait se généraliser sur les méthodes de résolution de conflits qui sont davantage axées vers une violence physique envers autrui.

Aussi, une récente étude canadienne (Nahas et al., 2017) a évalué les associations des pratiques parentales, à l'aide de l'*Alabama Parenting Questionnaire* (APQ) sur l'hyperactivité et l'inattention (*Conner's*) de l'enfant âgé entre 6 et 9 ans (86% masculin) auprès de 110 parents. Il s'agissait de questionnaires autorapportés par les parents. Un résultat intéressant des analyses de régression est que l'utilisation accrue de la PC diminuerait les problèmes d'inattention chez les enfants. Les auteurs ont expliqué ce dernier résultat d'une part par la présence d'un attachement insécurisé et préoccupé chez l'enfant et d'autre part par l'incapacité du parent à adopter une discipline constante, positive et verbale. Ces deux constats sembleraient engendrer une augmentation de l'attention de l'enfant à l'égard de son parent et de son environnement. De même, ils ont soulevé que cette inconsistance disciplinaire pourrait être traduite par une faible régulation émotionnelle et comportementale du parent qui exercerait une influence sur la capacité d'attention de l'enfant.

## **Modèles Explicatifs des Impacts de la PC sur l'Enfant**

Plusieurs modèles théoriques ont été utilisés afin d'expliquer les raisons pour lesquelles la PC semble associée au développement de conséquences négatives chez les enfants, dont le modèle transactionnel du développement (Sameroff & Chandler, 1975), la théorie de la coercition (Patterson, 1982; 2002) et la théorie de l'apprentissage social (Bandura, 1977).

### ***Modèle transactionnel du développement***

Le modèle transactionnel du développement initialement élaboré par Sameroff et Chandler (1975) porte sur la relation bidirectionnelle et contingente qui s'opère entre les comportements de l'enfant et ceux de son parent. Ils postulent que le développement de l'enfant est le résultat d'interactions dynamiques et prolongées entre l'enfant lui-même, les événements auxquels il est exposé, ainsi que le contexte social et environnemental. De cette manière, les événements auxquels l'enfant est exposé, provenant habituellement du contexte social ou familial, influencent les comportements et le développement de l'enfant. Parallèlement, les comportements de l'enfant viennent influencer sa susceptibilité à être exposé à d'autres événements de façon subséquente (Sameroff & Chandler, 1975; Sameroff & MacKenzie, 2003).

Appliqué à la PC, le modèle transactionnel du développement sous-tend la présence d'effets réciproques possibles entre l'utilisation de la PC et les comportements de l'enfant (Litzow & Silverstein, 2008; MacKenzie et al., 2015). Il est postulé entre autres qu'un enfant subissant de la PC apprendra de cette expérience, ce qui influencera en retour son comportement qui aura lui-même une influence sur son environnement immédiat. Par le fait même, ce modèle soulève que les pratiques coercitives auront un impact différent sur chaque enfant dépendamment de l'apprentissage de l'enfant ainsi que de l'environnement (Litzow & Silverstein, 2008).

À partir de ce modèle, une étude longitudinale a examiné les associations bidirectionnelles entre la PC et les comportements externalisés de l'enfant selon l'hypothèse

émise par le modèle transactionnel du développement (MacKenzie et al., 2015). Les collectes de données ont été effectuées lorsque les enfants étaient âgés de 1, 3, 5 et 9 ans. Leurs résultats ont corroboré la présence d'associations réciproques entre la PC et les comportements externalisés des enfants. Notamment, la PC maternelle prédisait une augmentation des comportements externalisés de l'enfant à la collecte de données subséquentes, malgré le contrôle du niveau de base des comportements externalisés de ce dernier. Ensuite, les comportements externalisés des enfants prédisaient une augmentation de la PC maternelle, en contrôlant le niveau de base des fessées antérieures. Des résultats similaires ont été décelés dans d'autres études (Berlin et al., 2009; Gershoff et al., 2012; Lansford et al., 2011), laissant croire que le modèle transactionnel du développement pourrait s'appliquer pour expliquer en partie la relation entre la PC et les comportements externalisés de l'enfant.

### ***Théorie de la coercition***

S'insérant également dans une perspective transactionnelle, certains chercheurs ont également soulevé la contribution de la théorie de coercition de Patterson (Leblanc & Desbiens, 2008; Patterson, 1982; 2002). Dans ce modèle, le terme coercition est défini comme l'utilisation d'un comportement aversif, tel que la PC, ainsi que l'utilisation de renforcements négatifs entre le parent et l'enfant (Patterson, 1982). Ce modèle a pour but d'expliquer le façonnement simultané du comportement de l'agresseur (dans ce cas précis, le parent utilisant la PC) et de la victime (ici, l'enfant subissant la PC). L'auteur décrit qu'à la suite d'échecs répétés de la part du parent à utiliser des stratégies éducatives efficaces, un cycle d'échanges coercitifs entre les membres de la famille peut apparaître. Ce cycle coercitif pourrait notamment être alimenté par une frustration ou une impuissance ressentie par le parent. Ces échanges coercitifs et négatifs augmentent en fréquence et en intensité au fil du temps et en viennent à se cristalliser en termes de style parental dans le milieu familial. Également, cette augmentation des échanges coercitifs et

négatifs peut se traduire en une escalade vers la violence physique sévère. Ainsi, l'enfant est exposé de façon grandissante à des exemples de relations et d'échanges négatifs, ce qui risquerait de créer un effet de généralisation de ce type d'échanges dans les relations avec les pairs et la fratrie (Patterson et al., 1984).

La théorie de coercition pourrait être utilisée comme cadre théorique afin d'expliquer l'augmentation de la présence de comportements agressifs chez les enfants subissant la PC. Cette augmentation pourrait entre autres être expliquée par une généralisation des échanges coercitifs auprès de leur parent à d'autres relations interpersonnelles.

### ***Théorie de l'apprentissage social***

Issue des sciences comportementales et cognitives, la théorie de l'apprentissage social (Bandura, 1977) postule que l'enfant apprendrait à l'aide de l'observation des comportements des modèles appartenant à son entourage (p. ex. leurs parents). Le principe de modelage (imitation des comportements) devient alors une source d'information importante pour les comportements sociaux des enfants (Bandura, 1977). Cette théorie explique entre autres la possibilité d'apprentissage chez les individus sans présence nécessaire de renforcements ou de punitions directes (Bandura, 1977; Durrant, 2020).

Ainsi, les enfants qui observent leurs parents utiliser la PC afin de diminuer certains comportements indésirables ou d'augmenter l'obéissance seront davantage à risque d'utiliser la force physique dans leurs relations interpersonnelles (Durrant, 2020). Ce modèle représenterait une hypothèse plausible expliquant pourquoi les enfants subissant la PC présentent des niveaux d'agression physique envers autrui supérieurs à ceux des enfants ne subissant pas de PC (Durrant, 2020). Ainsi, les pratiques parentales auraient entre autres un rôle de pivot pour donner l'exemple aux enfants dans leurs relations présentes et futures. Cette théorie est fréquemment utilisée par les chercheurs comme argument contre l'utilisation de la PC (Gershoff, 2002a; Paolucci & Violato,

2004) invoquant que les enfants risquent de reproduire les comportements observés dans leur quotidien de la part de modèles (p. ex. leurs parents).

### **Modérateurs des Liens entre la Punition Corporelle et ses Impacts Négatifs**

Bien que la discipline parentale caractérisée par le recours à la PC demeure un sujet de controverse, les impacts potentiellement néfastes sur l'enfant semblent modérés par différentes variables telles que des caractéristiques propres à l'enfant (sexe et âge) et d'autres stratégies éducatives, disciplinaires ou relationnelles utilisées par les parents (pratiques parentales positives, agressions psychologiques répétées [APR] et violence physique sévère).

#### ***Variable modératrice : Sexe de l'Enfant***

Plusieurs chercheurs se sont intéressés à l'influence du sexe assigné à la naissance de l'enfant sur la PC. Les résultats de différentes études ont montré que les garçons seraient plus à risque de vivre la PC de la part d'une figure parentale comparativement aux filles (Berlin et al., 2009; Clément et al., 2000; Clément et al., 2013a; Clément et al., 2018a; Clément et al., 2019; Criss et al., 2002; Fréchette & Romano, 2015; McKee et al., 2007; Taylor et al., 2010). Par conséquent, la littérature sous-tend que le sexe masculin agirait comme facteur de risque à subir de la PC.

En plus d'agir comme facteur de risque à la PC, le sexe de l'enfant semblerait aussi agir comme variable modératrice dans l'association qui unit la PC et les comportements externalisés, tel que documenté dans plusieurs études longitudinales. Conséquemment, l'association entre la PC et l'expression de comportements externalisés, dont les problèmes de conduite et l'hyperactivité, semblerait plus forte chez les garçons que chez les filles (Grogan-Kaylor, 2005; Rothbaum & Weisz, 1994; Stacks et al., 2009).

Une première étude longitudinale réalisée par Simons et al. (1994) sur une période de trois ans s'est penchée sur la question. L'étude a été effectuée auprès de 352 familles d'enfants

âgés de 11 ans (46% masculin), et une collecte de données annuelle a été effectuée de la 7<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année scolaire de l'enfant. Les répondants étaient l'un des parents ainsi que l'enfant lui-même. La PC a été mesurée à l'aide de deux énoncés issus du PC-CTS. Le modèle d'équations structurelles a révélé que l'utilisation de la PC semblerait décourager les comportements délinquants chez les filles, mais pas chez les garçons. Une autre étude longitudinale effectuée auprès de 910 mères d'enfants âgés entre 6 et 9 ans a aussi étudié cette question (Straus et al., 1997). La fréquence de la PC à la maison a été mesurée à l'aide d'un énoncé compris dans le *Home Observation for Measurement of the Environment scale* sur une échelle de mesure ordinaire. Les comportements antisociaux ont été mesurés à l'aide du *Behavior Problems Index*. Les résultats ont révélé que les garçons ayant subi de la PC obtenaient des scores significativement plus élevés quant aux comportements antisociaux comparativement aux filles. Dans le même ordre d'idées, Gunnoe et Mariner (1997) ont aussi montré, à l'aide d'un devis longitudinal, une forte association entre la PC et la présentation de comportements agressifs chez les garçons âgés entre 4 et 11 ans.

En somme, malgré les liens trouvés dans ces études, il est important de noter qu'elles datent de maintenant plus de deux décennies et qu'à notre connaissance, aucune étude récente n'a permis de confirmer ces constats. Au cours des 25 dernières années, la communauté scientifique semble s'être désintéressée au rôle du sexe assigné à la naissance sur la relation entre la PC et les comportements de l'enfant. Dans la recherche auprès des enfants, la relation entre les comportements agressifs et le sexe de l'enfant a été un sujet largement étudié depuis maintes décennies de façon indépendante à l'occurrence de la PC. Dans les années 90, il semblait y avoir un consensus scientifique à l'effet que le sexe masculin était un prédicteur à l'expression de comportements agressifs chez les enfants (Bettencourt & Miller, 1996). Également, il semblait largement accepté par les chercheurs de l'époque que les garçons étaient plus agressifs et que les

filles étaient plus socialement appréciées, due à des différences fondamentales du genre (Criss et al., 2002). Durant les 25 dernières années, plusieurs chercheurs se sont penchés sur l'expression de l'agressivité en fonction du sexe de l'enfant (Card et al., 2008; Polman et al., 2007; Stack et al., 2005). Ils souhaitaient notamment pallier à la limite que la majorité des études sur l'agressivité avant les années 2000 avaient un échantillon exclusivement de sexe masculin. Ainsi, les chercheurs ont exploré plus amplement son rôle sur les comportements agressifs, au-delà des différences du genre qui étaient auparavant largement acceptées. La présente étude vise alors à vérifier l'état actuel du rôle du sexe de l'enfant sur la relation entre la PC et les comportements de l'enfant, depuis que les chercheurs de la PC ont laissé en suspens le rôle modérateur du sexe.

### ***Variable modératrice : Âge de l'Enfant***

Différentes études se sont concentrées sur le risque de subir la PC en fonction de l'âge de l'enfant. Elles ont montré que les enfants d'âge préscolaire (âgés habituellement de 2 à 5 ans) sont significativement plus à risque de subir la PC comme mesure disciplinaire (Clément et al., 2000; Clément et al., 2019; Fréchette & Romano, 2015; Grogan-Kaylor & Otis, 2007; Regalado et al., 2004; Straus & Stewart, 1999). De plus, l'utilisation à la PC semblerait décroître à mesure que l'enfant vieillit (Clément et al., 2019; Fréchette & Romano, 2015; Frick et al., 1999).

En plus d'agir comme facteur de risque, l'âge de l'enfant semblerait également agir comme modérateur entre la PC et les comportements externalisés chez l'enfant. Les études suggèrent en effet que de vivre la PC à un âge plus avancé augmenterait les risques de présentation de comportements externalisés (Ferguson, 2013; Gershoff, 2002a; Grogan-Kaylor, 2005; Lansford, 2010; Larzelere, 2000; Larzelere et al., 2018; McLoyd & Smith, 2002). En effet, dans certaines études, le lien entre la PC et les comportements externalisés s'est révélé significatif pour les enfants âgés de 7 ans et plus comparativement aux enfants plus jeunes (Ferguson, 2013; Rothbaum & Weisz, 1994).

À titre d'exemple, l'étude longitudinale de Lansford et al. (2011) réalisée auprès de 585 parents ayant un enfant âgé de 5 ans (52% masculin) a permis d'évaluer ce lien. Le recours à la PC a été mesuré sur une échelle de mesure ordinale à l'aide d'un questionnaire maison intégrant deux énoncés (p. ex. frapper avec la main et frapper avec un objet). Les comportements externalisés étaient pour leur part évalués par l'enseignant à l'aide du *Child Behavior Checklist*. Chaque mesure a été collectée annuellement auprès du parent et de l'enseignant jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 9 ans. Les résultats de leur modélisation par équations structurelles ont démontré que le fait de subir de la PC à l'âge de 6, 7 ou 8 ans prédisait ensuite des niveaux plus élevés de problèmes externalisés l'année suivante, soit respectivement à 7, 8 ou 9 ans. Précisément, ils ont décelé que des niveaux de PC plus élevés étaient associés à des niveaux de problèmes externalisés plus élevés.

De façon similaire, Grogan-Kaylor (2005) a étudié le rôle de l'interaction entre l'âge de l'enfant, le recours parental à la PC et les comportements antisociaux et externalisés de l'enfant rapportés par la mère. La fréquence d'utilisation de la PC a été recueillie sur une échelle de mesure ordinale à l'aide d'une question sur le nombre de PC administré au courant de la dernière semaine. Un total de 6 912 enfants américains âgés de 4 à 14 ans (51% masculin) ont participé aux six vagues de collecte de données ayant lieu aux deux ans. Les résultats du modèle de régressions hiérarchiques ont soulevé que la PC utilisée auprès d'enfants plus âgés était liée à des comportements antisociaux plus importants comparativement aux enfants plus jeunes. De plus, l'auteur soulève que la PC était liée à la fois à des niveaux plus élevés de comportements antisociaux lors de la première collecte de données et à l'exacerbation de ces comportements en fonction du temps chez les enfants plus âgés.

Finalement, une méta-analyse (Larzelere et al., 2018) s'est intéressée au rôle modérateur de l'âge sur le lien entre la PC et les comportements externalisés (incluant les problèmes

d'hyperactivité). Cette étude incluait 14 recherches longitudinales afin de déterminer l'impact de la PC disciplinaire sur les comportements externalisés subséquents. Les auteurs ont effectué des métarégressions afin de tester le rôle des variables modératrices continues, dont l'âge, sur leur variable dépendante. Leurs constats indiquent que la PC a des impacts significativement plus négatifs sur les comportements externalisés de l'enfant alors que ceux-ci sont âgés de plus de 6 ans comparativement aux enfants âgés de moins de 6 ans.

Certains chercheurs ont posé l'hypothèse de la perception de normativité de la PC en fonction de l'âge des enfants (Gunnoe & Mariner, 1997). Leur étude longitudinale évaluait la fréquence d'utilisation de la PC et les comportements agressifs des enfants. Ils ont trouvé une forte association entre la PC et les comportements agressifs (exprimés par des bagarres avec les pairs) chez les garçons âgés de 8 à 11 ans, comparativement aux garçons âgés de 4 à 7 ans. Les auteurs formulent l'hypothèse que les garçons plus âgés puissent définir la PC comme une agression interpersonnelle de la part de leur parent, plus précisément que cette pratique n'est pas perçue comme normative et habituelle chez ce groupe d'âge. Ils formulent l'hypothèse que les garçons plus âgés (8-11 ans) puissent percevoir la PC comme une atteinte à leur intégrité physique plutôt qu'une stratégie parentale utilisée à des fins disciplinaires. D'autres auteurs soulèvent même la possibilité que la normativité perçue de cette pratique par l'enfant plus jeune pourrait jouer un rôle de modérateur dans cette association principale, en quoi la normativité atténuerait possiblement les comportements externalisés chez les enfants plus jeunes en contexte de PC (Wiggers & Paas, 2022).

#### ***Variable modératrice : Pratiques parentales positives***

Un autre effet de modération documenté dans les études concerne les pratiques parentales positives utilisées de pair avec la PC. Le terme pratique parentale positive renvoie à l'utilisation de renforcement positif, à la surveillance, à la supervision et à l'implication parentale avec son

enfant (Shelton et al., 1996). Plusieurs études révèlent en effet que le lien entre la PC et l'expression de comportements externalisés chez les enfants serait atténué par la chaleur maternelle (Grogan-Kaylor, 2005; Harper et al., 2006; Lansford, 2010; Ma et al., 2012; Simons et al., 1994; Simons et al., 2000).

À cet effet, l'étude de Deater-Deckard et al. (2006) a examiné l'association entre la PC et les problèmes externalisés ainsi que le rôle modérateur de la chaleur maternelle. Pour cette fin, 297 dyades mères-enfants britanniques et américaines dont l'enfant était âgé entre 3 et 8 ans ( $M = 4.84$ ,  $E.T. = 1.65$ ) ont été recrutées. La PC a été évaluée à l'aide d'une entrevue semi-structurée avec la mère de l'enfant et a été calculée à l'aide d'une échelle de mesure ordinale. Les problèmes externalisés ont été rapporté par le père et la mère et ont été mesurés à l'aide du *Strengths and Difficulties Questionnaire* (SDQ) et du *Child Behavior Checklist*. Enfin, la chaleur maternelle a été mesurée à l'aide du questionnaire autorapporté *Parent Feelings Questionnaire* auprès de la mère avec une évaluation simultanée par les interviewers. Les modèles de régressions hiérarchiques ont montré que les enfants dont les mères exerçaient une chaleur plus faible ainsi qu'une discipline plus stricte, incluant la PC, étaient significativement plus susceptibles de présenter des problèmes externalisés. En revanche, cette association était non significative chez les dyades mères-enfants avec une chaleur maternelle élevée.

L'étude de Piché et al. (2016) en arrive à des résultats similaires. Elle portait entre autres sur l'effet modérateur des pratiques parentales positives sur le lien entre les pratiques disciplinaires (la PC) et les problèmes de conduite ainsi que les comportements prosociaux chez les enfants. L'échantillon était composé de 1 686 parents-enfants issus de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ). Les mesures ont été rapportées par la personne la plus informée (*Person Most Knowledgeable*) correspondant majoritairement à la mère de l'enfant. La première mesure a été administrée à 41 mois à l'aide du questionnaire

*Parent Practices Scale* évaluant la PC en termes de fréquence et de raisons possibles. L'échelle de mesure de la PC était ordinale et cette variable a ensuite été dichotomisée pour des fins statistiques. Les deuxièmes mesures ont été évaluées à l'âge de 5 ans, où le parent rapportait les comportements suivants de leur enfant: les agressions physiques, les problèmes de conduite et les comportements prosociaux. Les résultats ont décelé que les pratiques parentales positives prédisaient des niveaux d'agressions physiques inférieurs, tant chez les garçons que chez les filles, ainsi que des problèmes de conduite inférieurs chez les garçons seulement en l'absence de la PC. De fait, en l'absence de PC, les filles dont les parents utilisaient des stratégies parentales positives présentaient davantage de comportements prosociaux. Il demeure que l'hypothèse de modération des pratiques parentales positives n'a pas été corroborée dans cette étude, car en présence de PC, les pratiques parentales positives n'agissaient pas en tant que facteur de protection pour la présentation de comportements externalisés chez ses enfants.

Dans le même sens, la méta-analyse de Ferguson (2013) a évalué les impacts de la PC sur l'enfant (les comportements externalisés, internalisés et les effets cognitifs). L'analyse inclut 45 études longitudinales pour un total de 111 tailles d'effets distinctes entre la PC et les différents impacts sur l'enfant. Afin de répondre à la question de recherche, l'auteur a évalué l'effet temporel de la PC sur trois groupes d'âge différent (moins de 7 ans, 7 à 11 ans et 11 ans et plus). Également, il a contrôlé les niveaux initiaux de comportements de l'enfant au temps 1 relativement à chaque étude. Les analyses de tailles d'effet ont démontré que les pratiques parentales positives étaient des modérateurs significatifs uniquement dans le groupe d'âge moins de 7 ans ( $M = 6.4$  ans,  $E.T. = 4.08$ ) dans l'association entre la PC et les comportements externalisés. Toutefois, l'auteur a suggéré que davantage d'études sur le sujet soient effectuées, puisque les recherches sur ce rôle de modération demeurent limitées.

Ce constat est appuyé par l'absence de consensus obtenus entre les études. En effet, certaines études ne rapportent pas d'association entre la PC et les comportements externalisés telle que modérée par l'utilisation de pratiques parentales positives (Piché et al., 2016; Stacks et al., 2009) ou du moins le rôle de ce modérateur serait seulement significatif pour la violence physique sévère (McKee et al., 2007). Entre autres, l'étude longitudinale de Stacks et al. (2009), réalisée auprès de 2 792 mères n'a pas répliqué les résultats précédents sur la chaleur maternelle comme modérateur. Les mesures étaient prises à l'âge de 12, 24 et 36 mois. En ce qui concerne la mesure dichotomique de la PC, cette dernière a été administrée à l'aide d'un énoncé maison évaluant la fessée au courant de la dernière semaine. Bien que l'effet de modulation de la chaleur maternelle ne se soit pas avéré significatif, les auteurs précisent des tailles d'effets modérées ( $d = .39$  et  $d = .56$ ) révélant un effet non négligeable de la chaleur maternelle dans la relation entre la fessée et les comportements agressifs. Enfin, une récente recension systématique des écrits (Wiggers & Paas, 2022) s'est aussi concentrée sur le rôle modérateur des pratiques parentales positives. Les auteurs ont observé que le rôle exact des pratiques parentales positives dans la relation entre la PC et les comportements externalisés (incluant l'hyperactivité) n'est pas concluant, puisque son rôle n'a pas été corroboré de façon consistante parmi la littérature.

***Variable modératrice : Agressions parentales psychologiques répétées (APR)***

Une variable de modulation additionnelle documentée de façon limitée dans les études scientifiques concerne l'utilisation concomitante de l'agression psychologique avec la PC (Gámez-Guadix et al., 2010). L'agression psychologique a été définie par plusieurs chercheurs comme une pratique parentale de nature verbale utilisée lors d'une situation de conflit avec un enfant (p. ex. crier ou hurler après un enfant, sacrer ou jurer après lui, le traiter de stupide, paresseux ou autres noms du genre) (Clément & Chamberland, 2007; Straus et al., 1998; Turgeon et al., 2019). Tout comme la PC, l'agression psychologique est encore socialement acceptée au

Canada (Clément et al., 2013a). À noter que selon la dernière enquête populationnelle québécoise sur la violence familiale, c'est environ 22% des enfants qui subissent à la fois au moins un épisode d'agression psychologique et au moins un épisode de PC au cours d'une année (Clément et al., 2019).

Comme abordé précédemment par la théorie de la coercition de Patterson, plusieurs chercheurs soulèvent l'idée que la présence d'une forme de violence vécue au sein de la famille, telle que la PC, risque d'entraîner le recours à d'autres formes de violence comme stratégie parentale par effet d'escalade. Les données révèlent effectivement une forte cooccurrence entre les différents types de violence physique et psychologique au Québec et au Canada (Clément et al., 2013a; Clément et al., 2019; Fréchette et al., 2015). Ainsi, les taux de PC sont près de quatre fois supérieurs dans les familles utilisant l'agression psychologique envers l'enfant (Clément et al., 2000). Ainsi, lorsqu'une figure parentale utilise l'agression psychologique, les risques de PC sembleraient alors multipliés. Cependant, les agressions psychologiques demeurent un sujet de recherche moins étudié dans la population générale comparativement à la violence physique. Ce constat peut rendre difficile l'évaluation du climat familial ainsi que les répercussions de la violence psychologique sur l'enfant (Clément et al., 2013a; Clément et al., 2013b; Turgeon et al., 2019).

À notre connaissance, une seule étude s'est penchée sur la question du rôle modérateur du recours à l'agression psychologique sur le lien entre la PC et les comportements antisociaux (Gámez-Guadix et al., 2010). Les participants étaient issus d'un échantillon universitaire espagnol ( $M = 21.20$ ,  $E.T. = 4.29$ ) ayant répondu de manière rétrospective à un questionnaire sur des événements vécus par le passé. La mesure de la PC a été calculée sur une échelle de mesure ordinaire. Les mesures de chaque variable étaient des questionnaires par rappel des étudiants. Les analyses de régressions multiples n'ont pas révélé d'effet d'interaction entre la PC et les

agressions psychologiques sur les comportements antisociaux. Les auteurs ont tout de même soulevé des limites importantes de leur étude, dont la spécificité de l'âge de leur échantillon et le recours à des questionnaires rétrospectifs ayant possiblement eu un impact sur leurs résultats. Ils ont précisé l'importance de poursuivre l'analyse de cette variable modératrice, étant donné que ce modérateur théorique a été soulevé à maintes reprises dans la littérature empirique.

***Variable modératrice : Violence physique sévère***

Dans le même ordre d'idées, la violence physique sévère pourrait elle-même agir comme variable modératrice dans la relation entre la PC et les comportements de l'enfant (Baumrind et al., 2002; Paolucci & Violato, 2004), bien que cela a été moins étudié. Comme précédemment abordés, plusieurs chercheurs ont examiné le risque d'escalade entre la PC et la violence physique sévère et ont trouvé que les enfants victimes de PC risquent davantage d'être aussi victimes de violence physique de la part de leurs parents (Fréchette et al., 2015; Gershoff, 2002a; Lee et al., 2014; Straus & Donnelly, 1994; Zolotor et al., 2008).

Différents chercheurs ont critiqué les études antérieures portant sur l'impact de la PC sur les comportements de l'enfant, affirmant que la PC était fréquemment confondue avec la violence physique sévère (Ferguson, 2013; Holden, 2002; Larzelere & Kuhn, 2005). Certains chercheurs proposaient même que les impacts attribuables à la PC étaient plutôt liés à une PC trop sévère en termes d'intensité et de fréquence, qui référerait elle-même à de la violence physique sévère (Larzelere, 2000; Larzelere & Kuhn, 2005). Les chercheurs de deux analyses (Baumrind et al., 2002; Gershoff, 2002b) ainsi qu'une méta-analyse (Gershoff, 2002a) arrivent à des conclusions plus nuancées, mais similaires. Ils suggéraient qu'il y aurait l'exacerbation des impacts négatifs chez l'enfant en présence de punitions physiques plus sévères, et qui au sens de la loi canadienne excéderaient les balises légales de la PC. Aussi, Finkelhor et al. (2005) ont soulevé l'importance d'évaluer les effets d'interaction et de cumuls possibles entre les différents types de victimisation

résultant en une possible exacerbation des impacts néfastes chez l'enfant, d'où la nécessité de distinguer la PC de la violence physique sévère dans la recherche.

### *Limites des études actuelles*

L'étude actuelle permettra de pallier différentes limites dans la littérature scientifique à ce sujet. D'abord, bien que les comportements externalisés en contexte de PC aient fait l'objet de plusieurs études, ceux-ci sont rarement distingués entre problèmes d'hyperactivité et de conduite qui sont alors confondus dans une même variable (Gershoff et al., 2018; Larzelere et al., 2018; MacKenzie et al., 2012; Paolucci & Violato, 2004). La présente étude tente de répondre à cette limite en distinguant les problèmes de conduite, de l'hyperactivité et de l'inattention.

Puis, l'étude tente de contrer une lacune identifiée à l'effet qu'à ce jour, peu d'études ont documenté les bénéfices possibles de la PC sur le comportement de l'enfant. En réponse à cela, l'étude vise à explorer les comportements prosociaux chez les enfants ayant subi de la PC.

Ensuite, cette étude permettra de pallier une autre limite notée dans les études antérieures en lien avec la définition de la PC. En effet, la mesure et la conceptualisation de la PC ont fréquemment été critiquées, car les études ne distinguent pas suffisamment la PC de la violence physique sévère (Ferguson, 2013; Holden, 2002; Larzelere & Kuhn, 2005). Afin de répondre à cette critique, la PC et la violence physique sévère ont été mesurées à l'aide de deux sous-échelles distinctes d'un questionnaire validé (Clément et al., 2018; Straus et al., 1998). Aussi, seuls les énoncés relatifs aux critères légaux de la PC ont été retenus pour la mesure de la PC, de sorte que seuls les enfants âgés de plus de 2 ans ont été ciblés (Canadian Foundation for Children, Youth and the Law c. Canada, 2004).

Enfin, plusieurs modérateurs sont évalués dans la littérature comme atténuateurs ou amplificateurs des difficultés de l'enfant en ce qui a trait à la PC. Les résultats du rôle de certains modérateurs ne font pas consensus au niveau des chercheurs ou bien certains sont interpellés au

niveau théorique avec un support empirique limité, d'où l'importance d'évaluer ces liens auprès de notre échantillon.

### **Objectifs de l'étude**

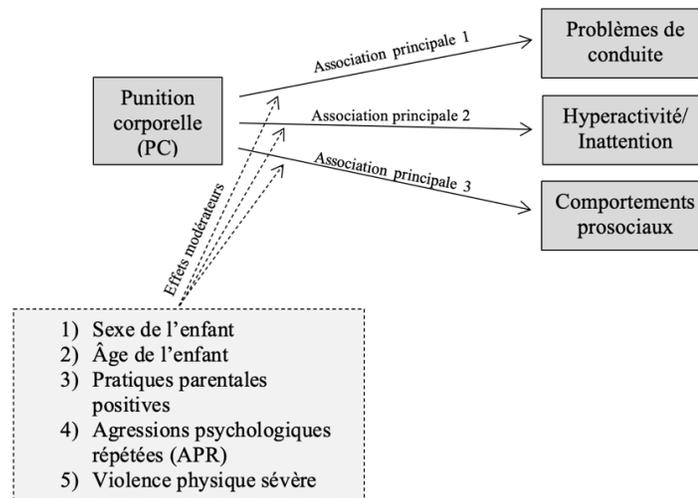
La présente étude vise à évaluer les liens entre la PC et les problèmes de conduite, d'hyperactivité et d'inattention ainsi que les comportements prosociaux chez l'enfant âgé entre 2 et 8 ans. Elle vise aussi à documenter le rôle modérateur du sexe et de l'âge de l'enfant, ainsi que des pratiques parentales positives, des APR et de la violence physique sévère sur les associations principales entre la PC et les comportements de l'enfant (Figure 1).

Dans la continuité des différentes méta-analyses (Ferguson, 2013; Gershoff, 2002a; Gershoff & Grogan-Kaylor, 2016) ainsi que des études précédemment recensées, les hypothèses quant aux associations principales stipulent, d'une part, que l'utilisation de la PC par une figure parentale augmentera les problèmes de conduite et d'hyperactivité/inattention chez les enfants. Également, l'étude explorera les liens entre la PC et les comportements prosociaux, en raison du peu d'études effectuées sur cette association.

En ce qui a trait aux hypothèses de modération, il est attendu que l'âge plus élevé (6 à 8 ans) de l'enfant amplifiera le lien entre la PC et les problèmes de conduite et à l'hyperactivité/inattention. Il est également attendu que le sexe assigné à la naissance de l'enfant modèrera le lien entre la PC et les variables dépendantes, dans le sens où le sexe masculin amplifiera ce lien. Puis, il est attendu que l'utilisation simultanée de pratiques parentales positives et de PC atténuera la présence de problèmes de conduite et d'hyperactivité/inattention alors que l'utilisation simultanée des APR et de la PC exacerbera la présence de tels problèmes. Finalement, en raison du peu de travaux effectués sur la violence physique sévère, l'étude explorera son possible rôle modérateur dans la relation entre la PC et le comportement de l'enfant.

**Figure 1**

*Hypothèse du modèle de modération*



## **Méthodologie**

Cette étude est une analyse secondaire de données recueillies dans le cadre d'une enquête populationnelle réalisée en 2017. La cueillette de données a été effectuée auprès de figures maternelles de jeunes enfants résidant dans six territoires sociosanitaires situés dans quatre régions administratives québécoises : Montréal, Capitale-Nationale, Mauricie-Centre-du-Québec et Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette enquête fait partie d'un programme de recherche visant à évaluer l'implantation et les effets du programme de soutien à la parentalité Triple P, *Positive Parenting Program* (Sanders, 2012) en contexte québécois (Gagné et al., 2018). Le but de ce programme est de remplacer les comportements parentaux violents ou négligents par des pratiques parentales positives. Pour ce faire, l'enquête a entrepris une étude comparative entre les territoires expérimentaux et les territoires dans lesquels le programme n'a pas été implanté.

## **Procédure**

Les questionnaires ont été administrés en mode téléphonique par la firme de sondage Advanis Jolicoeur. Les numéros de téléphone des participantes pouvaient provenir d'une ligne

fixe ou d'une ligne mobile selon l'information extraite du registre du Programme de Soutien aux enfants de Retraite Québec. Trente interviewers ont été formés pour les fins de l'enquête. Chaque interviewer a reçu une séance de formation et réalisé un prétest pour assurer l'uniformité de la formation reçue. Les cinq premières entrevues de chacun d'entre eux ont été examinées par la firme de sondage pour assurer la qualité des entrevues. Les entretiens ont été réalisés soit en français (94%) ou en anglais (6%). La durée moyenne des appels était de 24 minutes.

### **Participants**

L'échantillon initial était composé de 3 120 femmes québécoises habitant au moins 40% du temps avec un enfant âgé entre 6 mois et 8 ans (9 ans moins un jour). Les participantes étaient des figures maternelles incluant des mères, belles-mères ou gardiennes légales. Celles-ci étaient choisies aléatoirement dans six territoires de CLSC de quatre régions du Québec à partir de la liste des bénéficiaires du Programme de Soutien aux enfants de Retraite Québec. Le taux de réponse de l'échantillon était de 45.1%. Un seul enfant était sélectionné au hasard dans le ménage. Un sous-échantillon a été créé pour les fins de la présente étude en conservant uniquement les données des 2 563 participantes dont l'enfant était âgé entre 2 et 8 ans. Ce choix a été fait en raison de la prescription de l'article 43 du C.cr selon laquelle les figures parentales peuvent utiliser légalement la PC, en autant qu'elle soit considérée raisonnable, auprès de leur enfant âgé entre 2 et 12 ans.

Comme indiqué dans le Tableau 1, 50% des enfants sélectionnés aléatoirement étaient de sexe masculin. Également, 60% des enfants étaient d'âge préscolaire ( $M = 5.91$ ,  $E.T. = 1.99$ ). Enfin, les familles étaient composées d'environ 3.19 individus dans le foyer ( $E.T. = 1.04$ ), dont 1.81 étaient des enfants ( $E.T. = 3.19$ ).

**Tableau 1***Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon*

	Fréquences	
	<i>n</i>	%
Sexe de l'enfant		
Féminin	1 292	50.4
Masculin	1 271	49.6
Âge du parent		
15-24 ans	33	1.3
25-34 ans	1 064	41.8
35-44 ans	1 369	53.8
45 ans et plus	79	3.1
Niveau de scolarité <sup>a</sup>		
Secondaire ou moins	298	11.7
Collégial ou plus	2 241	88.3
Emploi <sup>a</sup>		
Sans emploi	460	18.1
Rémunéré	2 080	81.9
Type de famille <sup>a</sup>		
Monoparentale	277	11.0
Recomposée	127	5.0
Biparentale	2 121	84.0
Perception de la situation économique <sup>a</sup>		
Pauvre - Très pauvre	109	4.3
À l'aise - Suffisant	2 419	95.7

*Note.* *N* = 2 563. <sup>a</sup> Données manquantes pour certaines participantes.

**Mesures*****Parent-Child Conflict Tactics Scales (PC-CTS)***

La version française du PC-CTS a été administrée (Clément et al. 2018b) afin de documenter le recours à la PC envers les enfants. Il s'agit d'une échelle largement utilisée afin d'évaluer les pratiques parentales au cours des 12 derniers mois (Clément & Chamberland, 2014; Clément et al., 2009; Taylor et al., 2010; Zolotor et al., 2011). La sous-échelle « PC » comportant quatre énoncés a été administrée aux participantes afin de mesurer la variable indépendante à l'étude. Les chercheurs de la version francophone rapportent une cohérence interne de .76 pour la sous-échelle « PC » (Clément et al., 2018b). À noter que les participantes rapportent les conduites de violence utilisées envers un enfant du ménage (ciblé au hasard) par un adulte du ménage, peu

importe qui en est l'auteur. Elles ne sont donc pas nécessairement elles-mêmes les auteures des conduites qu'elles déclarent. Les quatre énoncés utilisés évaluaient les comportements parentaux en lien à la PC comme suivant : 1) avoir secoué ou brassé l'enfant âgé de plus de 2 ans, 2) avoir pincé l'enfant pour le punir, 3) avoir donné une tape à l'enfant sur la main, le bras ou la jambe, et 4) avoir tapé les fesses de l'enfant à mains nues. Ces énoncés ont été mesurés à l'aide de l'échelle de fréquence allant de 1 (ce n'est jamais arrivé) à 4 (c'est arrivé six fois et plus) au courant des derniers 12 mois. En raison de l'asymétrie importante de cette variable, un score de prévalence dichotomique a été calculé. Ce score a été calculé à l'aide des données des quatre énoncés, en quoi l'absence de la PC (0) correspondait à 1 dans l'échelle de fréquence originale, ainsi que la présence de la PC (1), correspondait à 2-4 sur l'échelle de fréquence originale.

Par la suite, les énoncés relatifs aux APR ont été mesurés à l'aide de la sous-échelle « agressions psychologiques » validée ( $\alpha = .79$ ; Clément et al. 2018b). Celle-ci comportait cinq énoncés, soit: 1) crier ou hurler après l'enfant, 2) sacrer ou jurer après l'enfant, 3) menacer de placer ou de mettre à la porte, 4) menacer de donner la fessée sans le faire, et 5) traiter l'enfant de stupide, de paresseux ou tout autre nom de ce genre. Ces énoncés ont été mesurés à l'aide d'une mesure de fréquence allant de 1 (ce n'est jamais arrivé) à 4 (c'est arrivé six fois et plus) au courant des derniers 12 mois. Pour les fins de l'étude, un score de prévalence dichotomique a été calculé à l'aide des données des cinq énoncés, en quoi l'absence d'APR (0) correspondait à 1-2 dans l'échelle de fréquence originale, ainsi que la présence d'APR (1), correspondait à 3-4 sur l'échelle de fréquence originale (précisément à trois fois et plus).

Enfin, les énoncés relatifs à la violence physique sévère ont été mesurés à l'aide de la sous-échelle « violence physique sévère » validée ( $\alpha = .88$ ; Clément et al., 2018b). Les sept énoncés concernaient : 1) frapper sur les fesses de l'enfant avec un objet dur, 2) donner un coup de poing ou un coup de pied à l'enfant, 3) le saisir par le cou et lui serrer la gorge, 4) donner une

raclée à l'enfant (p. ex. frapper de plusieurs coups et de toutes ses forces), 5) le frapper ailleurs que sur les fesses avec un objet dur, 6) le lancer ou le jeter par terre, et 7) lui donner une claque au visage, sur la tête ou sur les oreilles. Ces énoncés ont été mesurés à l'aide de l'échelle fréquence allant de 1 (ce n'est jamais arrivé) à 4 (c'est arrivé six fois et plus) au courant des derniers 12 mois. Un score de prévalence dichotomique a été calculé à l'aide des données des sept énoncés, en quoi l'absence de la violence physique sévère (0) correspondait à 1 dans l'échelle de fréquence originale, ainsi que la présence de la violence physique sévère (1), correspondait à 2-4 sur l'échelle de fréquence originale.

### ***Strengths and Difficulties Questionnaire (SDQ)***

Une version du SDQ en français a été administrée aux participantes (Pithon & Terrisse, 2003). Les énoncés relatifs aux forces et aux difficultés de l'enfant (Goodman, 1997) mesurent la présence des variables dépendantes à l'étude au courant des six derniers mois, plus précisément les problèmes de conduite, l'hyperactivité et l'inattention ainsi que les comportements prosociaux (Marzocchi et al., 2004). La version francophone du SDQ demeure un outil largement utilisé auprès de multiples enquêtes francophones afin d'évaluer l'efficacité de divers programmes visant les pratiques parentales (Marzocchi et al., 2004).

Tout d'abord, le questionnaire mesure les problèmes de conduite à l'aide de cinq énoncés tels que « votre enfant s'est bagarré(e) souvent avec les autres enfants ou les a tyrannisés ( $\alpha = .63$ ; Goodman, 2001). Ensuite, ce questionnaire évalue les composantes d'hyperactivité et d'inattention à l'aide de cinq énoncés tels que « votre enfant n'a pas tenu en place ou s'est tortillé(e) constamment » ( $\alpha = .77$ ; Goodman, 2001). Enfin, le questionnaire mesure les comportements prosociaux à l'aide de cinq énoncés tels que « votre enfant a aidé volontiers quand quelqu'un s'est fait mal ou ne s'est pas bien senti » ( $\alpha = .65$ ; Goodman, 2001). Les

participantes ont répondu aux différents énoncés avec une échelle de mesure allant de « très vrai » (1) à « pas vrai (3) » au courant des six derniers mois.

Chaque score des sous-échelles a été dichotomisé afin de créer un modèle de prédiction de la PC pour les analyses multivariées (Tabachnick & Fidell, 2007), en quoi la variable indépendante prédira l'absence ou la présence des différents comportements de l'enfant évalués. Pour ce faire, l'auteur du SDQ recommande de sélectionner le seuil de dichotomisation en fonction du risque de la population ainsi que de la sensibilité et spécificité souhaitées étant donné la nature populationnelle de l'échantillon de la présente étude (Goodman, 1999). Il précise que la dichotomisation au seuil limite est recommandée dans le cas échéant où les faux positifs ne sont pas une préoccupation majeure. D'une part, un ajustement de l'échelle de fréquence a été effectué afin d'uniformiser nos résultats aux normes de notation du questionnaire (Goodman, 2016). Ainsi, l'échelle de mesure modifiée allait de « pas vrai » (0) à « très vrai » (2). D'autre part, un score de prévalence dichotomique a été calculé à l'aide des normes de notation de l'auteur pour chaque sous-échelle, fusionnant la catégorie limite et anormal en une seule catégorie nommée niveau limite/anormal. Les seuils d'interprétation suivants ont été établis par les normes de notation du SDQ (Goodman, 2001; Goodman, 2016). D'abord pour les problèmes de conduite, le niveau normal (0) correspondait à une somme des énoncés entre 0-2 et le niveau limite/anormal (1) correspondait à une somme des énoncés entre 3-10. Ensuite pour l'hyperactivité et inattention, le niveau normal (0) correspondait à une somme des énoncés entre 0-5 et le niveau limite/anormal (1) correspondait à une somme des énoncés entre 6-10. Enfin pour les comportements prosociaux, le niveau normal (0) correspondait à une somme des énoncés entre 6-10 et le niveau limite/anormal (1) correspondait à une somme des énoncés entre 0-5.

### ***Alabama Parenting Questionnaire (APQ)***

Le APQ est un instrument d'auto-évaluation à compléter soit par l'enfant ou par le parent. Pour les fins de la présente étude, c'est la version complétée par le parent qui a été administrée aux participantes et la sous-échelle « pratiques éducatives positives » a été utilisée afin de mesurer la variable modératrice. L'analyse de la version francophone de ce questionnaire montre une cohérence interne de .63 pour cette sous-échelle ainsi qu'une fidélité test-retest qui varie de .47 à .59 pour l'instrument complet (Pauzé et al., 2004). Plus particulièrement, les pratiques parentales positives ont été mesurées à l'aide de six énoncés tels que « vous laissez savoir à votre enfant quand il fait quelque chose de bien ». Les participantes répondaient à ce questionnaire sur une échelle de Likert allant de 1 (jamais) à 5 (toujours) au courant des 12 derniers mois. Un score nominal standardisé à partir de la moyenne des scores obtenus pour chaque énoncé a été calculé pour chacune des participantes. Ainsi, le score nominal total s'étendait entre 1 et 5, dont 1 présentait une faible utilisation de pratiques parentales positives et 5 présentait une forte utilisation de pratiques parentales positives.

### ***Données sociodémographiques***

Enfin, les participantes ont répondu à d'autres questions concernant l'âge et le sexe de l'enfant, l'âge de la mère, son niveau de scolarité, son statut d'emploi, son revenu déclaré, le nombre de personnes dans le ménage et la langue parlée à la maison. Ces variables servaient à décrire l'échantillon, alors que les variables « sexe de l'enfant » et « âge de l'enfant » servaient aussi de variables modératrices. Les données sur le sexe et l'âge de l'enfant ont été calculées à l'aide d'une mesure dichotomique, soit sexe féminin (0) et sexe masculin (1) ainsi qu'âge préscolaire (0) et âge scolaire (1).

## **Analyses statistiques**

### ***Analyses préliminaires***

L'ensemble des analyses a été réalisé avec le logiciel SPSS Statistics (*logiciel IBM SPSS, version 28*). Les variables ont été examinées afin de vérifier l'exactitude de la saisie des données et de leur distribution, ainsi que les postulats de base. Les valeurs aberrantes univariées de toutes les variables ont été évaluées à l'aide d'histogrammes standard et de valeurs standardisées (Tabachnick & Fidell, 2007), aucune valeur aberrante univariée n'a été détectée au sein des variables d'intérêt.

Un total de 12 participants (0.47%) a été retiré de l'étude ( $N_{\text{initial}} = 2\,575$  participants) due à un taux de complétion des questionnaires inférieur à 80% (Field, 2009; Tabachnick & Fidell, 2007). L'échantillon final était donc composé de 2 563 répondantes. Étant donné que la proportion de données manquantes de chaque échelle utilisée était inférieure à 5%, aucune imputation de données manquantes a été effectuée (Tabachnick & Fidell, 2007).

### ***Analyses descriptives***

D'abord, des analyses ont été réalisées pour évaluer la forme des distributions (normalité et valeurs aberrantes), la dispersion et la tendance centrale des variables à l'étude. Les paramètres de base sur les données ont été vérifiés en respectant les étapes de Field (2009) ainsi que de Tabachnick et Fidell (2007), tels que le calcul de l'écart-type pour vérifier que les participants n'avaient pas répondu au hasard au questionnaire. De plus, des analyses descriptives et des analyses de corrélation de Spearman ont été effectuées pour chaque variable du modèle.

### ***Régressions logistiques binaires***

Trois régressions logistiques binaires ont été réalisées pour tester les différents liens du modèle de modération préalablement élaboré (Figure 1). Ces analyses ont permis d'évaluer les associations principales de la PC sur les problèmes de conduite, l'hyperactivité et inattention

ainsi que les comportements prosociaux. Aussi, ces analyses ont pour but d'évaluer les effets d'interaction afin de rendre compte du rôle modérateur des variables à l'étude, dont l'âge et le sexe de l'enfant, l'utilisation de pratiques parentales positives, d'APR et de violence physique sévère sur l'association entre la PC et les différents comportements de l'enfant.

## Résultats

### Analyses descriptives et corrélationnelles

Le Tableau 2 illustre les résultats descriptifs des variables d'intérêt. Il s'avère que 39% des enfants ont été la cible de PC au moins une fois depuis les derniers 12 mois. En ce qui a trait aux problèmes de conduite, d'hyperactivité et inattention ainsi qu'aux comportements prosociaux, 37%, 15% et 8% des enfants se retrouvent respectivement dans les niveaux limites/anormaux. Concernant les pratiques de violence parentale, environ 58% des enfants ont été la cible d'APR et 4% de violence physique sévère. Enfin, le score moyen des pratiques parentales positives dans le présent échantillon est de 4.28 ( $E.T. = .40$ ) sur une échelle de Likert allant de 1 (jamais) à 5 (toujours).

Le Tableau 3 illustre les analyses corrélationnelles entre chaque variable d'intérêt. Les résultats montrent que la PC est significativement corrélée avec chaque variable dépendante ainsi que chaque variable modératrice du modèle. De manière générale, les corrélations sont significatives, mais faibles en amplitude. Deux résultats révèlent des corrélations d'amplitude modestes. Premièrement, le niveau limite/anormal des problèmes de conduite est positivement associé au niveau limite/anormal de l'hyperactivité et inattention ( $r = .28, p < .001$ ). Deuxièmement, la PC est positivement corrélée aux APR ( $r = .33, p < .001$ ).

**Tableau 2***Analyses descriptives des variables à l'étude*

	Fréquences	
	<i>n</i>	%
Punition corporelle (PC)		
Absence	1 567	61.1
Présence	996	38.9
Problèmes de conduite		
Niveau normal	1 605	62.6
État limite/Niveau anormal	958	37.4
Hyperactivité et inattention <sup>a</sup>		
Niveau normal	2 172	84.9
État limite/Niveau anormal	385	15.1
Comportements prosociaux <sup>a</sup>		
Niveau normal	2 358	92.0
État limite/ Niveau anormal	199	7.8
Âge de l'enfant		
Âge préscolaire (2-5 ans)	1 495	58.3
Âge scolaire (6-8 ans)	1 068	41.7
Agression psychologique répétée (APR)		
Absence	1 057	41.2
Trois fois et plus	1 506	58.8
Violence physique sévère		
Absence	2 452	95.7
Présence	111	4.3
	<i>M</i>	<i>E.T.</i>
Pratiques parentales positives	4.28	0.40

*Note.* *N* = 2 563. <sup>a</sup> Données manquantes pour certaines participantes.

**Tableau 3**

*Corrélations de Spearman pour la variable indépendante ainsi que les variables dépendantes et modératrices de l'étude*

Variables	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1. PC <sup>a</sup>	-								
2. Problèmes de conduite <sup>b</sup>	<b>.21***</b>	-							
3. Hyperactivité / Inattention <sup>c</sup>	<b>.12***</b>	<b>.28***</b>	-						
4. Comportements prosociaux <sup>d</sup>	<b>.10***</b>	<b>.20***</b>	<b>.20***</b>	-					
5. Sexe enfant <sup>e</sup>	<b>.04*</b>	<b>.07***</b>	<b>.09***</b>	<b>.11***</b>	-				
6. Âge enfant <sup>f</sup>	<b>-.08***</b>	<b>-.18***</b>	.03	<b>-.06**</b>	-.01	-			
7. Pratiques parentales positives <sup>g</sup>	<b>-.06**</b>	-.02	<b>.05*</b>	<b>-.08***</b>	<b>.05**</b>	<b>-.06**</b>	-		
8. APR <sup>h</sup>	<b>.33***</b>	<b>.18***</b>	<b>.15***</b>	<b>.07***</b>	<b>.05*</b>	<b>.07***</b>	<b>-.15***</b>	-	
9. Violence physique sévère <sup>i</sup>	<b>.21***</b>	<b>.12**</b>	<b>.06**</b>	<b>.07***</b>	<b>.04**</b>	.02	<b>-.04*</b>	<b>.12***</b>	-

*Note.*  $N = 2\,563$ . Les coefficients de Spearman ( $\rho$ ) sont énoncés dans la diagonale.

<sup>a</sup>Absence de PC = 0, Présence de PC (une fois ou plus) = 1. <sup>b</sup>Niveau normal de problème de conduite = 0, Niveau anormal de problème de conduite = 1. <sup>c</sup>Niveau normal d'hyperactivité et inattention = 0, Niveau anormal d'hyperactivité et inattention = 1. <sup>d</sup>Niveau normal de comportements prosociaux = 0, Niveau anormal de comportements prosociaux = 1. <sup>e</sup>Sexe féminin = 0, Sexe masculin = 1. <sup>f</sup>Âge préscolaire (2-5 ans) = 0, Âge scolaire (6-8 ans) = 1. <sup>g</sup>Absence d'APR (deux fois ou moins) = 0, Présence d'APR (trois fois ou plus) = 1. <sup>h</sup>Absence de violence physique sévère = 0, Présence de violence physique sévère (une fois ou plus) = 1.

\* $p \leq .05$ . \*\* $p \leq .01$ . \*\*\* $p \leq .001$ .

## Régressions logistiques binaires

### *Problèmes de conduite*

Comme illustré dans le Tableau 4, une régression logistique binaire a été effectuée afin de modéliser la relation entre la variable dépendante (problèmes de conduite) et les autres variables à l'étude. Le modèle final est significatif  $\chi^2(11) = 259.22, p < .001, R^2 \text{ Nagelkerke} = .13$ . Les résultats soulèvent plusieurs effets simples significatifs des problèmes de conduite. Les tailles d'effet de chaque effet simple significatif sont modestes, outre la taille d'effet entre les problèmes de conduite et la violence physique sévère qui est modérée (Ferguson, 2009).

Également, les régressions logistiques binaires ont révélé un seul effet d'interaction significatif, soit entre la PC et les APR ( $RC = .67, 95\%IC [.45, .99], p < .05$ ). Plus précisément, l'APR modère la relation entre la PC et les problèmes de conduite, et ce uniquement en absence de PC. Tel qu'illustré dans la Figure 2, en absence de PC et d'APR, le risque associé à avoir des problèmes de conduite est d'environ 23%, alors qu'en absence de PC et en présence d'APR ce risque augmente à 37%. La taille de cet effet d'interaction est modeste (Ferguson, 2009).

### *Hyperactivité et inattention*

Une seconde régression logistique binaire a été effectuée afin de modéliser la relation entre la variable dépendante (hyperactivité et inattention) et les variables à l'étude. Le modèle final est significatif  $\chi^2(11) = 105.27, p < .001, R^2 \text{ Nagelkerke} = .07$ . Comme illustré dans le Tableau 4, les résultats montrent plusieurs effets simples significatifs et aucun effet d'interaction des variables modératrices. Aussi, les tailles d'effet de chaque effet simple significatif sont modestes (Ferguson, 2009).

**Tableau 4**

*Modèle d'analyse de régressions logistiques binaires pour l'ensemble des variables associées aux comportements de l'enfant*

Variables	Régression 1		Régression 2		Régression 3	
	Problèmes de conduite		Hyperactivité et inattention		Comportements prosociaux	
	État limite/Niveau anormal		État limite/Niveau anormal		État limite/Niveau anormal	
	<i>RC</i>	95% IC	<i>RC</i>	95% IC	<i>RC</i>	95% IC
PC <sup>a</sup>	<b>2.43***</b>	<b>[1.66, 3.54]</b>	<b>1.90**</b>	<b>[1.08, 3.37]</b>	1.61	[.79, 3.28]
Sexe de l'enfant <sup>b</sup>	<b>1.27*</b>	<b>[1.02, 1.59]</b>	<b>1.58**</b>	<b>[1.15, 2.17]</b>	<b>1.93**</b>	<b>[1.24, 3.02]</b>
PC x Sexe	1.01	[.72, 1.41]	.94	[.60, 1.47]	1.38	[.73, 2.58]
Âge de l'enfant <sup>c</sup>	<b>.46***</b>	<b> [.36, .58]</b>	1.06	[.78, 1.46]	<b>.50**</b>	<b> [.31, .79]</b>
PC x Âge	.93	[.65, 1.33]	1.28	[.82, 2.01]	1.39	[.73, 2.63]
Pratiques parentales positives	1.01	[.90, 1.13]	<b>1.30**</b>	<b>[1.10, 1.53]</b>	<b>.76**</b>	<b>[.61, 1.37]</b>
PC x Pratiques parentales positives	.98	[.82, 1.16]	.93	[.74, 1.18]	.95	[.70, 1.28]
APR <sup>d</sup>	<b>2.17***</b>	<b>[1.72, 2.73]</b>	<b>2.59***</b>	<b>[1.86, 3.61]</b>	<b>1.68*</b>	<b>[1.08, 2.63]</b>
PC x APR	<b>.67*</b>	<b>[.45, .99]</b>	.67	[.39, 1.17]	.64	[.32, 1.26]
Violence physique sévère <sup>e</sup>	<b>3.22*</b>	<b>[1.10, 9.45]</b>	1.35	[.37, 4.98]	2.14	[.46, 9.95]
PC x Violence physique sévère	.67	[.21, 2.14]	.96	[.24, 3.87]	.80	[.15, 4.12]

*Note.* *RC* = Rapport de cote, *IC* = Intervalle de confiance

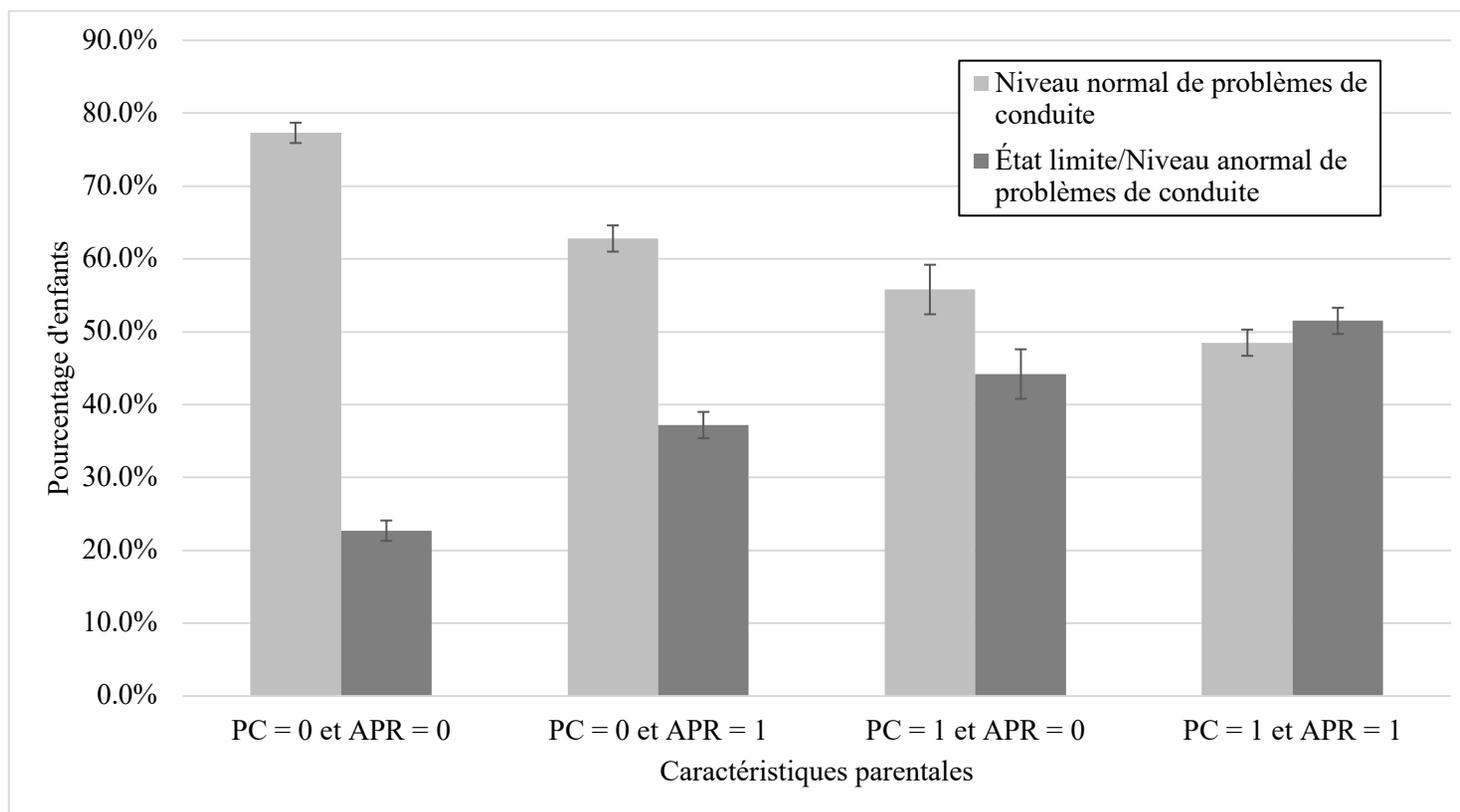
Nagelkerke pseudo-R<sup>2</sup> respectivement de .13, .07 et .08. Le groupe de référence est le niveau normal de chaque variable dépendante analysée (les problèmes de conduite, de l'hyperactivité et inattention ainsi que les comportements prosociaux).

<sup>a</sup>Absence de PC = 0, Présence de PC = 1. <sup>b</sup>Sexe féminin = 0, Sexe masculin = 1. <sup>c</sup>Âge préscolaire = 0, Âge scolaire = 1. <sup>d</sup>Absence de APR = 0, Présence de APR = 1. <sup>e</sup>Absence de violence physique sévère = 0, Présence de violence physique sévère = 1.

\* $p \leq .05$ . \*\* $p \leq .01$ . \*\*\* $p \leq .001$

**Figure 2**

*Analyse descriptive de l'effet d'interaction significatif entre la PC et les APR sur les problèmes de conduite chez l'enfant*



*Note.* PC = Punition corporelle. APR = Agressions psychologiques répétées. Pourcentage d'enfant selon la présence ou l'absence de PC et d'APR ainsi que les niveaux de problèmes de conduite. Les barres d'erreur représentent l'erreur standard.

### ***Comportements prosociaux***

Une dernière régression logistique binaire a été effectuée afin de modéliser la relation entre la variable dépendante (comportements prosociaux) et les variables à l'étude. Le modèle final est significatif  $\chi^2(11) = 89.79, p < .001, R^2 \text{ Nagelkerke} = .08$ . Comme démontré dans le Tableau 4, les résultats montrent plusieurs effets simples significatifs et aucun effet d'interaction des variables modératrices. Enfin, les tailles d'effet de chaque effet simple significatif sont modestes (Ferguson, 2009).

### **Discussion**

Cette étude visait à évaluer les impacts de la PC jugée raisonnable au Canada, telle que définie en fonction des balises législatives, sur les comportements de l'enfant âgé de 2 à 8 ans tout en évaluant le rôle de divers modérateurs. Les hypothèses de recherche des associations principales et d'interaction ont été partiellement corroborées par les résultats. En plus, cette étude a permis de soutenir en partie les résultats de plusieurs recherches antérieures dont notamment celles qui s'étaient penchées sur l'impact de la PC sur les comportements externalisés ainsi que l'hyperactivité/inattention chez les enfants.

#### **Associations principales de la PC**

D'abord, l'association positive et significative trouvée dans cette étude entre la PC et les problèmes de conduite chez l'enfant s'inscrit dans la continuité des études ayant démontré ce lien (Berlin et al., 2009; Gershoff, 2002a; Gershoff & Grogan-Kaylor, 2016; Gershoff et al., 2012, 2018; MacKenzie et al., 2012; Piché et al., 2016; Straus et al., 1997; Taylor et al., 2010). La taille d'effet du modèle final est significative, mais tout de même modeste ( $\chi^2(11) = 259.22, p < .001, R^2 \text{ Nagelkerke} = .13$ ), révélant que les problèmes de conduite peuvent être expliqués par une multitude de variables non incluses dans ce modèle. Les résultats sont aussi soutenus par le

modèle transactionnel du développement (Sameroff & Chandler, 1975), la théorie de la coercition (Patterson, 1982; 2002) et la théorie de l'apprentissage social (Bandura, 1977). Selon ces trois théories, les échanges coercitifs et négatifs entre le parent et l'enfant ont pour conséquence que l'enfant utilisera ce type d'échange interpersonnel, par effet de modelage, d'escalade ou de généralisation. Ainsi, ces théories postulent que les enfants subissant de la PC exerceront possiblement à leur tour des comportements agressifs dans leurs relations interpersonnelles en général.

Ensuite, les résultats révèlent des associations positives entre la PC et l'hyperactivité et l'inattention chez l'enfant, comme énoncé dans les hypothèses de recherche. Aussi, la taille d'effet du modèle final est significative et modeste ( $\chi^2(11) = 105.27, p < .001, R^2 \text{ Nagelkerke} = .07$ ), soulevant que l'hyperactivité et l'inattention peuvent être expliquées par d'autres variables non incluses dans ce modèle. De manière générale, les résultats montrent que de subir la PC augmente le risque de présenter des comportements d'hyperactivité et inattention. Bien que ce résultat soit soutenu dans la littérature scientifique, il demeure que les comportements d'hyperactivité et d'inattention étaient généralement intégrés dans une catégorie plus large, soit les comportements externalisés généraux, plutôt qu'analysés en tant que variable séparée (Gershoff et al., 2018; Larzelere et al., 2018; MacKenzie et al., 2012; Paolucci & Violato, 2004). Il était donc pertinent d'inclure cette variable dans le modèle afin de vérifier les associations principales de la PC sur les difficultés d'hyperactivité et d'inattention.

La présente étude a également porté une attention particulière aux comportements prosociaux des enfants exposés à la PC en raison du peu d'études recensées à cet effet. Les analyses corrélationnelles montrent que la PC est associée faiblement, mais significativement à une présence moindre de comportements prosociaux chez l'enfant. Cependant, les régressions

logistiques n'ont pas révélé d'association significative entre les deux variables. La taille d'effet du modèle final est significative, mais modeste ( $\chi^2(11) = 89.79, p < .001, R^2 \text{ Nagelkerke} = .08.$ ) signifiant que les comportements prosociaux de l'enfant peuvent être expliqués par d'autres variables non incluses dans ce modèle. Ce résultat demeure toutefois pertinent au niveau empirique, compte tenu du débat portant sur les possibles impacts positifs de la PC sur l'enfant (Ferguson, 2013; Gershoff, 2002a; Gershoff & Grogan-Kaylor, 2016; Gershoff et al., 2018; Larzelere, 2000; Larzelere et al., 2018). Bien que quelques études s'étaient précédemment penchées sur la question des comportements prosociaux en contexte de PC (Piché et al., 2016; Rajyaguru et al., 2019; Simons & Wurtele, 2010), la littérature actuelle se concentre davantage sur les impacts négatifs potentiels sur l'enfant (Ferguson, 2013; Gershoff, 2002a; Gershoff & Grogan-Kaylor, 2016). L'intégration des comportements prosociaux dans notre modèle permet entre autres de pallier cette lacune dans la recherche existante.

Selon Gershoff (2002b), le fardeau de la preuve doit être robuste et systématique pour que les professionnels et les cliniciens recommandent la PC comme pratique parentale. En ce sens, les bénéfices possibles de cette pratique disciplinaire doivent être considérables compte tenu de la vaste majorité des études associant la PC à une multitude d'impacts négatifs sur l'enfant. D'où l'importance d'étudier les effets bénéfiques qui pourraient être liés à la PC, tels que les comportements prosociaux. À cet égard, les résultats de l'étude contribuent aux preuves empiriques que la PC semblerait être associée à des comportements problématiques chez l'enfant, sans preuve d'associations positives sur ce dernier.

### **Effets d'interaction**

La présente étude évaluait également le rôle de différents modérateurs propres à l'enfant (sexe et âge) ainsi que propres aux conduites parentales (pratiques parentales positives, APR et

violence physique sévère) sur la relation entre la PC et les comportements de l'enfant.

### ***PC et Sexe de l'Enfant***

En ce qui concerne le sexe de l'enfant, des associations positives et significatives ont été trouvées entre le sexe masculin de l'enfant et les niveaux limites/anormaux des trois variables d'intérêt. En effet, les analyses de régression révèlent que le sexe masculin est associé aux niveaux limites/anormaux des problèmes de conduite, d'hyperactivité et inattention ainsi que des comportements prosociaux. Toutefois, le sexe masculin ne semble pas exacerber les difficultés de comportements de l'enfant documentés en contexte de PC, ne soutenant pas l'hypothèse d'un effet de modération. Ainsi, la PC est associée au niveau limite/anormal de problèmes de conduite, indépendamment du sexe de l'enfant.

Malgré l'absence d'effet de modération par le sexe, les résultats de la présente étude soutiennent l'hypothèse selon laquelle les garçons expriment davantage de problèmes de conduite, tels qu'illustrés dans les analyses corrélationnelles et de régression. Plusieurs chercheurs s'intéressent aux différences d'expression de l'agressivité directe et indirecte entre les sexes depuis maintes décennies (Card et al., 2008; Crapanzano et al., 2009; Polman et al., 2007; Stack et al., 2005). L'agression directe réfère à une réponse impulsive et colérique à une menace ou provocation perçue, souvent exprimée par des gestes physiques ou coercitifs et référant aussi à des symptômes d'hyperactivité. Alors que l'agression indirecte réfère à des actions verbales préméditées afin de dominer ou d'obtenir un gain instrumental sur autrui, telles que des rumeurs, des mensonges et de l'exclusion de groupe, afin de nuire aux relations interpersonnelles de la victime. Les auteurs révèlent que les garçons exhibent plus d'agression directe alors que les filles exhibent plus d'agression indirecte (Card et al., 2008; Crapanzano et al., 2009). Dans le cas de la présente étude, uniquement les problèmes de conduite et d'hyperactivité (référant à la conceptualisation d'agression directe) ont été évalués. Ainsi, une piste intéressante future serait

l'intégration d'une mesure de l'agressivité directe et indirecte en contexte de PC en fonction du sexe de l'enfant.

### *PC et Âge de l'Enfant*

En ce qui concerne l'âge de l'enfant, les hypothèses de recherche sur cette variable n'ont pas été corroborées. Contrairement aux hypothèses, les associations corrélationnelles démontrent que les niveaux limites/anormaux des problèmes de conduite, d'hyperactivité et d'inattention et des comportements prosociaux sont associés à l'âge préscolaire de l'enfant (2-5 ans), plutôt qu'à l'âge scolaire (6-8 ans). Également, les régressions soulèvent qu'un enfant d'âge préscolaire est plus à risque de se situer dans les niveaux limites/anormaux des problèmes de conduite et des comportements prosociaux. Ces résultats ne sont pas nécessairement surprenants du point de vue de la recherche du développement de l'enfant sur la régulation des émotions. En effet, plusieurs études à ce sujet soulèvent que les comportements externalisés diminuent à mesure que l'enfant vieillit (Bongers et al., 2003; Leve et al., 2005; Miner et al., 2008) sans tenir compte de la PC. Ainsi, les comportements externalisés s'avèreraient plus élevés lorsque l'enfant est le plus jeune. En ce qui a trait aux comportements prosociaux tout comme aux problèmes de conduite, il est plausible qu'un enfant plus jeune n'ait pas appris les comportements désirables par effet de modelage, tel que mentionné dans la théorie de l'apprentissage social. Au-delà des capacités d'autorégulation de l'enfant, il demeure tout de même que les chercheurs examinant la variable modératrice de l'âge sur les comportements de l'enfant en contexte de PC arrivent aux résultats que les enfants plus âgés adopteraient davantage ces comportements.

Propre à notre étude, aucun lien de modération significatif de l'âge sur les associations principales n'a été détecté. Ce résultat pourrait s'expliquer en raison notamment du jeune âge des enfants de notre échantillon. En effet, différentes études ont trouvé un effet modérateur de l'âge dans la relation entre la PC et les comportements externalisés, lorsque les enfants étaient âgés de

7 ans et plus (Ferguson, 2013; Rothbaum & Weisz, 1994), alors que l'âge de notre échantillon se limite aux enfants âgés entre 2 et 8 ans inclusivement. L'âge de notre échantillon limite donc la compréhension de telles pratiques parentales chez les enfants âgés entre 9 et 12 ans (inclusivement) étant également inclus dans la définition légale canadienne de la PC.

### ***PC et Pratiques Parentales Positives***

En ce qui concerne les pratiques parentales positives, les hypothèses de recherche ont été partiellement soutenues. D'une part, l'exposition des enfants aux pratiques parentales positives est négativement associée au niveau limite/anormal des comportements prosociaux. Ce constat rejoint les résultats de l'étude de Piché et al. (2016) qui a montré que les enfants exposés aux pratiques parentales positives à 41 mois adoptaient davantage de comportements prosociaux à l'âge de 5 ans, tant chez les filles que chez les garçons.

D'autre part, on note que l'exposition des enfants aux pratiques parentales positives est positivement liée au niveau limite/anormal de l'hyperactivité et inattention. Bien que ce résultat soit surprenant, la nature transversale de l'étude pourrait apporter une certaine explication, car il peut être attendu que les parents d'enfants avec des comportements d'hyperactivité et d'inattention s'impliquent davantage au niveau de leurs pratiques parentales positives comme suggéré dans le modèle transactionnel (Sameroff & Chandler, 1975). Cette explication demeure une hypothèse plausible puisque le devis de la présente étude est transversal, ce qui ne permet pas d'explorer le lien à la temporalité de chaque variable.

En outre, contrairement aux résultats de certaines études qui se sont penchées sur la question (Deater-Deckard et al., 2006; Stacks et al., 2009), aucun effet d'interaction des pratiques parentales positives n'a été révélé entre la PC et les comportements de l'enfant. Les résultats de la présente étude soulèvent que la PC est associée aux niveaux limites/anormaux des problèmes de conduite, d'hyperactivité et inattention, indépendamment de la présence de pratiques parentales

positives. Comme soulevé dans la recension des écrits, les résultats de recherche sur cette question ne font toutefois pas consensus dans la littérature; plusieurs études ont d'ailleurs obtenu des résultats similaires aux nôtres (Larzelere, 2000; McKee et al., 2007; Piché et al., 2016; Stacks et al., 2009).

### ***PC et APR***

En ce qui concerne les APR, les analyses corrélationnelles révèlent des associations positives et significatives entre les APR et les niveaux limites/anormaux des problèmes de conduite, d'hyperactivité et inattention ainsi que des comportements prosociaux. De plus, les analyses de régressions ont montré que le fait de subir des APR met à risque les enfants sur les trois types de comportements évalués. En d'autres mots, le fait de vivre uniquement des agressions psychologiques est associé à des impacts délétères sur les enfants. En outre, un effet modérateur des APR s'est révélé significatif entre la PC et les problèmes de conduite. Les régressions logistiques indiquent la présence d'un effet d'interaction des APR, mais uniquement en absence de PC. En d'autres mots, les problèmes de conduite sont plus prononcés et significatifs dans la condition « présence de l'APR » comparativement à la condition « absence de l'APR », et ce en absence de la PC.

Bien que ce résultat ne fût pas une hypothèse postulée précédemment, il demeure intéressant, car il suggère que l'APR est un facteur important des problèmes de conduite chez l'enfant, indépendamment du recours à la PC. Cet effet d'interaction significatif présente un nouveau résultat dans les écrits scientifiques recensés précédemment. Également, l'étude de Gámez-Guadix et al. (2010) ayant aussi analysé les concepts de façon distincte n'a pas révélé d'effet de modération significatif de l'APR sur la relation entre la PC et les comportements antisociaux. Les auteurs ont spécifié qu'à l'intérieur de leur étude, la PC représente un risque

intrinsèque pour les comportements antisociaux, peu importe le niveau d'agressions psychologiques.

### ***PC et Violence Physique Sévère***

Enfin, en ce qui concerne la violence physique sévère, les résultats corrélationnels ont révélé des associations significatives et positives entre la violence physique sévère et les niveaux limites/anormaux des problèmes de conduite, d'hyperactivité et inattention ainsi que des comportements prosociaux. Avec une approche multivariée, la violence physique sévère était associée au niveau limite/anormal des problèmes de conduite. Or, aucun effet significatif n'a été décelé entre la violence physique sévère et l'hyperactivité et inattention ainsi que les comportements prosociaux. Ce résultat pourrait être entre autres dû à la faible proportion d'enfants (4.3%) vivant de la violence physique sévère, ce qui pourrait avoir diminué la capacité de cette variable à bien discriminer les impacts potentiels sur ces comportements.

Également, aucun effet d'interaction de la violence physique sévère n'a été décelé entre la PC et les comportements de l'enfant. Ferguson (2013) a suggéré que la violence physique sévère, précisément celle causant des blessures physiques, semblerait avoir des impacts plus sévères sur l'enfant comparativement aux impacts possibles associés à la PC. Cette hypothèse semble supportée par les rapports de cote obtenus dans la présente étude. D'une part, les résultats suggèrent que les enfants qui subissaient de la PC étaient plus de 2 fois plus à risque de se situer dans le niveau limite/anormal des problèmes de conduite comparativement aux enfants ne vivant pas de PC ( $RC = 2.43$ , 95%IC [1.66, 3.54],  $p < .001$ ). D'autre part, les enfants qui subissaient de la violence physique sévère étaient plus de 3 fois plus à risque de se retrouver dans le niveau limite/anormal des problèmes de conduite comparativement aux enfants qui ne subissaient pas de VPS ( $RC = 3.22$ , 95%IC [1.10, 9.45],  $p < .05$ ). Également, l'auteur soulève l'implication possible

de processus sous-jacents, tels que la génétique, dans l'association entre la violence physique sévère et les comportements de l'enfant (Ferguson, 2013).

## **Retombées de la présente étude**

### ***Modèle intégratif***

L'élaboration d'un modèle de modération intégratif est une contribution substantielle de la présente étude grâce à l'incorporation de nouvelles variables, telles que les comportements prosociaux et la violence physique sévère. De prime abord, concernant les variables dépendantes, l'un des impacts possibles les plus étudiés concerne les problèmes externalisés, tant par des méta-analyses (Ferguson, 2013; Gershoff, 2002a; Gershoff & Grogan-Kaylor, 2016; Larzelere & Kuhn, 2005; Paolucci & Violato, 2004) que par des études individuelles (Berlin et al., 2009; Gershoff et al., 2012; Gershoff et al., 2018; MacKenzie et al., 2012; Piché et al., 2016; Straus et al., 1997; Taylor et al., 2010). Ainsi, l'ajout d'autres variables dépendantes telles que les comportements d'hyperactivité et inattention ainsi que les comportements prosociaux permet de brosser un portrait global des possibles répercussions de la PC sur l'enfant et d'approfondir sur ces deux variables moins étudiées dans la littérature (Nahas et al., 2017; Piché et al., 2016; Simons & Wurtele, 2010).

En ce qui concerne les variables modératrices, le sexe et l'âge de l'enfant étaient davantage étudiés comparativement aux autres variables modératrices incluses dans la présente étude (Gershoff, 2002a; Gershoff & Grogan-Kaylor, 2016). L'addition de la variable modératrice des pratiques parentales positives était principalement pour répondre au débat scientifique présent, stipulant que l'utilisation de la PC peut être bénéfique si celle-ci est transitoire et flexible à l'utilisation d'une pratique parentale alternative, dont les pratiques parentales positives (Larzelere, 2000; Larzelere et al., 2018). Ensuite, l'ajout de la variable modératrice des APR et de la violence physique sévère a permis d'évaluer de façon indirecte la présence d'une dynamique

familiale plus négative. Une hypothèse émise est la présence d'une dynamique familiale davantage hostile, lorsque plusieurs conduites à caractère violent sont utilisées en concomitance. Effectivement, l'accumulation de plusieurs types de violence serait un indicateur de complexité, de sévérité et de chronicité observé dans le contexte familial (Clément et al., 2013; English et al., 2005).

De manière générale, l'apport de ce modèle intégratif est d'évaluer la contribution d'autres variables sur les associations principales entre la PC et les variables dépendantes à l'étude. L'absence d'effets modérateurs notables, outre les APR, soulève entre autres que la relation entre la PC et les problèmes de conduite et d'hyperactivité/inattention semblerait très robuste et peu influencée par les autres variables incluses dans notre modèle de modération prédictif.

### ***Rôle du cumul de risque***

Plusieurs chercheurs soulèvent, de façon théorique, le cumul de types de violence comme un facteur d'exacerbation des impacts négatifs de la PC (Clément et al., 2019; English et al., 2005; Finkelhor et al. 2005; Gámez-Guadix et al., 2010). Cependant, peu d'études ont évalué les impacts sur l'enfant de la concomitance de la PC et d'autres types de violence, outre celle de Gámez-Guadix et al. (2010) sur l'APR. Bien que nos hypothèses de recherche sur la violence physique sévère demeuraient exploratoires, les résultats ont éclairé certaines associations sur les comportements de l'enfant.

D'une part, l'APR semble jouer un rôle dans la relation entre la PC et les problèmes de conduite de l'enfant, représentant un nouveau résultat dans la littérature jusqu'à présent. Certains chercheurs ont soulevé la possibilité que l'APR puisse entre autres être une variable sous-jacente qui pourrait expliquer la relation entre la PC et les comportements externalisés chez l'enfant (Vissing et al., 1991). Les résultats de l'effet d'interaction de l'APR sur la PC et les problèmes de

conduite pourraient entre autres soutenir cette hypothèse. Bien que les résultats montrent une relation significative entre que la PC et les problèmes de conduite, les résultats sous-tendent qu'uniquement la présence de l'agression psychologique a un effet significatif sur les problèmes de conduite qu'importe la présence de la PC. Il serait plus que pertinent de poursuivre l'analyse de la PC et des APR afin de mieux comprendre leurs impacts distincts et cumulatifs sur l'enfant.

D'autre part, le rôle de la violence physique sévère en concomitance à la PC a lui aussi été peu étudié. Bien que les résultats de notre étude ne révèlent pas d'effet d'interaction de celle-ci sur la PC et les comportements de l'enfant, il serait important de continuer les travaux se penchant sur l'effet de cumul de différents types de violence, et ce avec des variables dépendantes possiblement différentes.

### ***Contexte légal canadien***

Du point de vue pratique et appliqué, la présente étude pourrait éventuellement soutenir un ajustement de la législation canadienne sur la PC en fonction des données probantes de la littérature. La Cour suprême du Canada précise des critères spécifiques pour encadrer l'utilisation de la PC, en fonction des contextes, de la force utilisée et du caractère de celle-ci (Canadian Foundation for Children, Youth and the Law c. Canada, 2004). Précisément, l'usage de la force est considéré comme raisonnable si elle est dirigée vers un enfant âgé entre 2 et 12 ans inclusivement, si elle a pour but d'éduquer et/ou de corriger le comportement d'un enfant ayant la capacité de tirer une leçon de cette punition, et si elle est de nature légère et transitoire. Ainsi, l'existence de telles balises législatives sous-tend qu'il n'est pas néfaste ou du moins qu'il n'y a peu d'impacts à utiliser la PC chez ce groupe d'âge. Cependant, les données probantes, dont les résultats de la présente étude, révèlent généralement qu'au contraire l'utilisation de la PC chez les enfants est liée à davantage d'impacts négatifs que positifs (Ferguson, 2013; Rothbaum & Weisz,

1994). Il est donc primordial que la législation canadienne adopte une position en concordance aux données probantes actuelles sur le sujet.

### **Forces de l'étude**

La présente étude comporte plusieurs forces méthodologiques, dont sa forte validité externe. Les figures maternelles ont été recrutées aléatoirement dans six territoires sociosanitaires situés dans quatre régions administratives québécoises : Montréal, Capitale-Nationale, Mauricie-Centre-du-Québec et Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le plan d'échantillonnage aléatoire augmente l'inférence statistique des résultats obtenus à la population concernée dans les quatre régions urbaines et semi-urbaines ciblées du Québec.

Au-delà de la stratification géographique du recrutement, la taille substantielle de l'échantillon ( $N = 2\,563$  participantes) contribue également avantageusement au potentiel de généralisation des résultats. La large taille de l'échantillon confère une puissance significative aux analyses statistiques de l'étude. Aussi, une grande taille d'échantillon permet entre autres de représenter la population de façon plus fidèle grâce à une grande variabilité intersujet. L'échantillon brosse possiblement un portrait similaire à la population générale grâce à la représentation de différences individuelles.

### **Limites de la présente étude**

Les résultats de la présente étude doivent être interprétés à la lumière de certaines limites méthodologiques. D'abord, l'étude présente des limites en lien aux caractéristiques des mesures de la PC, comme plusieurs recherches sur le sujet (Fréchette & Romano, 2015; Ryan et al., 2016; Straus & Stewart, 1999). Les questionnaires ont été complétés de manière autorapportée par une figure maternelle plutôt que par un intervenant ou par l'enfant lui-même, engendrant un possible biais. Également, bien que le questionnaire utilisé présente une bonne validité conceptuelle, les informations recueillies sur la PC dépendent principalement du rappel des figures maternelles

quant à la fréquence d'utilisation (au courant des 12 derniers mois), étant possiblement biaisé due à la basse fréquence d'utilisation ainsi qu'à la désirabilité sociale (Fréchette & Romano, 2015; Gershoff, 2002b; Straus & Stewart, 1999). Il est aussi plausible que le rappel de la figure maternelle soit biaisé ou même que la PC survienne à son insu par une autre figure parentale, puisque cette dernière n'est pas nécessairement l'instigatrice de la PC.

Ensuite, le devis de recherche de l'étude n'a pas pour but d'évaluer de possibles liens de causalité. En raison du devis transversal, les résultats de l'étude ont été interprétés en termes d'associations et non en termes de liens causaux. Dans ce même ordre d'idées, l'interprétation des résultats de l'étude est limitée dû à l'impossibilité d'établir une séquence temporelle entre les différentes variables.

Puis, une autre limite retrouvée est la faible validité interne. Étant donné le grand échantillon et le faible nombre de critères d'exclusion, outre être une figure maternelle et l'âge de l'enfant à charge, il demeure difficile de contrôler pour toutes les variables confondantes possibles.

Une autre limite méthodologique consiste à l'absence de figures paternelles dans l'échantillon. Bien que l'étude ait utilisé des questionnaires concernant les comportements parentaux de toutes les figures parentales du foyer, il demeure que ce sont uniquement les figures maternelles qui ont rapporté les comportements. Ainsi, le portrait brossé par la présente étude ne permet pas d'obtenir des résultats inclusifs de chaque réalité parentale ou de représenter davantage les différentes structures et dynamiques familiales québécoises.

Et puis, le présent échantillon semble sous-représenter les familles monoparentales et recomposées. En effet, les analyses descriptives de l'échantillon ont révélé que les familles étaient biparentales (84%) alors que les autres étaient monoparentales (11%) et recomposées (5%). En comparaison à la dernière Enquête populationnelle québécoise (Clément et al., 2019),

leur échantillon était constitué de familles biparentales (73%) alors que les autres étaient monoparentales (17%) et recomposées (10%). Bien que les caractéristiques socioéconomiques de la présente étude soient similaires aux tendances de l'Enquête (éducation, perception de la situation économique, emploi), il demeure qu'une surreprésentation des familles biparentales ne permet pas de rendre compte des dynamiques et des situations des autres types de familles.

Enfin, les études recensées ainsi que la présente étude se concentrent majoritairement sur les problèmes de conduite qualifiés comme une expression d'agression directe. Ainsi, il est possible que notre étude présente un certain biais sur la mesure d'agressivité en fonction du sexe, puisque les recherches démontrent que les garçons adopteraient davantage de comportements d'agressivité directe et les filles de comportements d'agressivité indirecte (Card et al., 2008; Crapanzano et al., 2009). Considérant le support empirique à ce sujet, il serait primordial d'inclure une mesure d'agressivité indirecte afin d'évaluer l'impact possible de la PC sur l'agressivité des filles.

### **Études futures**

Il va sans dire qu'il serait pertinent de répliquer la présente étude à l'aide d'un devis longitudinal afin d'interpréter les résultats en termes de séquence temporelle. Tel qu'énoncé dans le modèle transactionnel (Sameroff & Chandler, 1975; Sameroff & MacKenzie, 2003; Wiggers et Paas, 2022), il serait plausible de croire qu'il y a présence d'une relation bidirectionnelle qui s'opère entre les comportements de l'enfant et ceux de son parent. En ce sens, l'utilisation d'un devis longitudinal répondrait à la question de la bidirectionnalité de la PC et des comportements de l'enfant. Les chercheurs seraient donc en mesure de préciser si ce sont les comportements des enfants qui influencent l'utilisation de la PC, si c'est la PC qui influence ensuite les comportements des enfants, ou même si un cycle de rétroaction s'effectue entre les conduites parentales et les comportements de l'enfant.

Également, il serait plus que pertinent de poursuivre les travaux portant sur l'impact du cumul de risque chez l'enfant. Il demeure que peu d'études se portent sur cette question malgré l'hypothèse théorique que l'accumulation de violence exacerberait les impacts négatifs chez l'enfant. Tel que soulevé par Ferguson (2013), il est plausible que différents types de violence produisent différents types d'impacts chez l'enfant. Ainsi, l'implication de variables dépendantes différentes, dont les difficultés de santé mentale (Aucoin, 2006; Larzelere 2000; Perron et al., 2014), la performance scolaire (Burt, 2021) ou les habiletés sociales et émotionnelles (Cuartas, 2022), éclairerait possiblement sur le rôle du cumul de risque sur les comportements de l'enfant.

### **Conclusion**

Cette étude visait à évaluer les impacts de la PC telle que définie en fonction de la législation canadienne, sur les comportements de l'enfant âgé de 2 à 8 ans tout en évaluant le rôle de divers modérateurs. Somme toute, les résultats des analyses multivariées soulèvent des associations significatives entre les PC et les problèmes de conduite et d'hyperactivité/inattention ainsi qu'aucune association significative sur les comportements prosociaux. Du point de vue théorique et fondamental, la présente étude a permis d'approfondir les connaissances sur l'impact de la PC comme stratégie parentale sur le comportement de l'enfant, plus particulièrement en intégrant certaines caractéristiques de l'enfant et des conduites parentales comme variables modératrices.

Compte tenu des résultats de la présente étude, révélant des impacts néfastes ainsi qu'une absence de bénéfices, un changement de la législation canadienne sur la PC basée sur les données empiriques est recommandé. Un dépistage précoce de la PC et l'offre de stratégies parentales alternatives sont primordiaux auprès des parents québécois. Qui plus est, des formations

spécifiques aux cliniciens portant sur les impacts de la violence parentale sont recommandées afin de miser sur des stratégies parentales alternatives.

## Références

- Aucoin, K. J., Frick, P. J., & Bodin, S. D. (2006). Corporal punishment and child adjustment. *Journal of Applied Developmental Psychology, 27*(6), 527-541.  
<https://doi.org/10.1016/j.appdev.2006.08.001>
- Bandura, A. (1977). Self-efficacy: Toward a unifying theory of behavioral change. *Psychological Review, 84*(2), 191-215. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1037/0033-295X.84.2.191>
- Baumrind, D. (1996). The discipline controversy revisited. *Family Relations: An Interdisciplinary Journal of Applied Family Studies, 45*(4), 405-414.  
<https://doi.org/10.2307/585170>
- Baumrind, D., Larzelere, R. E., & Cowan, P. A. (2002). Ordinary physical punishment: Is it harmful? Comment on Gershoff (2002). *Psychological Bulletin, 128*(4), 580-589.  
<https://psycnet.apa.org/doi/10.1037/0033-2909.128.4.580>
- Bell, T., & Romano, E. (2012). Opinions about child corporal punishment and influencing factors. *Journal of Interpersonal Violence, 27*(11), 2208-2229.  
<https://doi.org/10.1177/0886260511432154>
- Berlin, L. J., Ispa, J. M., Fine, M. A., Malone, P. S., Brooks-Gunn, J., Brady-Smith, C., Ayoub, C., & Bai, Y. (2009). Correlates and consequences of spanking and verbal punishment for low-income white, african american, and mexican american toddlers. *Child Development, 80*(5), 1403-1420. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8624.2009.01341.x>
- Bongers, I. L., Koot, H. M., van der Ende, J., & Verhulst, F. C. (2003). The normative development of child and adolescent problem behavior. *Journal of Abnormal Psychology, 112*(2), 179–192. <https://doi.org/10.1037/0021-843x.112.2.179>

- Burt, S. A., Clark, D. A., Gershoff, E. T., Klump, K. L., & Hyde, L. W. (2021). Twin differences in harsh parenting predict youth's antisocial behavior. *Psychological Science*, 32(3), 395-409. <https://doi.org/10.1177/0956797620968532>
- Canadian Foundation for Children, Youth and the Law c. Procureur général du Canada. (2004), CSC 4. <http://www.canlii.org/fr/ca/csc/doc/2004/2004csc4/2004csc4.html>.
- Card, N. A., Stucky, B. D., Sawalani, G. M., & Little, T. D. (2008). Direct and indirect aggression during childhood and adolescence: A meta-analytic review of gender differences, intercorrelations, and relations to maladjustment. *Child Development*, 79(5), 1185-1229. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8624.2008.01184.x>
- Chamberland, C. (2003). *Violence parentale et violence conjugale: Des réalités plurielles, multidimensionnelles et interreliées*. Presses de l'Université du Québec.
- Clément, M.-È. (2011). La violence physique envers les enfants: Le cas particulier de la punition corporelle. *Revue de Psychoéducation*, 40, 121-134.
- Clément, M.-È. (2019). La violence physique envers les enfants. Dans S. Dufour & M.-È. Clément (Eds.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* (2e éd., pp. 15-32). Les Éditions CEC.
- Clément, M.-È., & Chamberland, C. (2007). Physical violence and psychological aggression towards children: Five-year trends in practices and attitudes from two population surveys. *Child Abuse & Neglect*, 31(9), 1001-1011. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2007.04.005>
- Clément, M.-È., & Chamberland, C. (2009). The role of parental stress, mother's childhood abuse and perceived consequences of violence in predicting attitudes and attribution in favor of corporal punishment. *Journal of Child and Family Studies*, 18(2), 163-171. <https://doi.org/10.1007/s10826-008-9216-z>

- Clément, M.-È., & Chamberland, C. (2014). Trends in corporal punishment and attitudes in favour of this practice: Toward a change in societal norms. *Canadian Journal of Community Mental Health*, 33(2), 17. <https://doi.org/10.7870/cjcmh-2014-013>
- Clément, M.-È., Bernèche, F., Fontaine, C., & Chamberland, C. (2013a). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2012: Les attitudes parentales et les pratiques familiales*. Institut de la Statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/en/fichier/la-violence-familiale-dans-la-vie-des-enfants-du-quebec-2012-les-attitudes-parentales-et-les-pratiques-familiales.pdf>
- Clément, M.-È., Bouchard, C., Jetté, M., & Laferrière, S. (2000). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 1999*. Institut de la Statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/en/fichier/la-violence-familiale-dans-la-vie-des-enfants-du-quebec-1999.pdf>
- Clément, M.-È., Chamberland, C., Aubin, J., & Dubeau, D. (2005). *La discipline des enfants au Québec: Normes et pratiques des parents en 2004*. Institut de la Statistique du Québec.
- Clément, M.-È., Dufour, S., Chamberland, C., & Dubeau, D. (2009). Description et analyse des attitudes et attributions paternelles favorables à la punition corporelle. *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue Canadienne des Sciences du Comportement*, 41(1), 11-21. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1037/a0013564>
- Clément, M. -È., Gagné, M. -H., & Chamberland, C. (2018). Adaptation et validation francophone d'un questionnaire sur les conduites parentales à caractère violent (PC-CTS) [French adaptation and validation of the Parent-Child Conflict Tactics Scales (PC-CTS)]. *Revue Européenne de Psychologie Appliquée*, 68(3), 141-149. <https://doi.org/10.1016/j.erap.2018.04.004>

- Clément, M.-È., Gagné, M.-H., & Hélie, S. (2018a). *Rapport québécois sur la violence et la santé*. Institut National de Santé Publique du Québec.  
[https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2380\\_rapport\\_quebecois\\_violence\\_sante.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2380_rapport_quebecois_violence_sante.pdf)
- Clément, M.-È., Julien, D., Lévesque, S., & Flores, J. (2019). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018 : Les attitudes parentales et les pratiques familiales*. Institut de la Statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/en/fichier/la-violence-familiale-dans-la-vie-des-enfants-du-quebec-2018-les-attitudes-parentales-et-les-pratiques-familiales.pdf>
- Clément, M.-È., Lespérance, K., & Chamberland, C. (2013b). Occurrence unique et concomitance de l'agression psychologique et de la punition corporelle envers les enfants. *Revue Canadienne de Service Social*, 30(1), 25-48. <http://www.jstor.org/stable/43486758>
- Committee on the Rights of the Child. (2006). *The right of the child to protection from corporal punishment and or cruel or degrading forms of punishment* (Report No. 8). United Nations. <https://digitallibrary.un.org/record/583961?ln=en>
- Crapanzano, A. M., Frick, P. J., & Terranova, A. M. (2010). Patterns of physical and relational aggression in a school-based sample of boys and girls. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 38(4), 433-445. <https://doi.org/10.1007/s10802-009-9376-3>
- Criss, M. M., Pettit, G. S., Bates, J. E., Dodge, K. A., & Lapp, A. L. (2002). Family adversity, positive peer relationships, and children's externalizing behavior: A longitudinal perspective on risk and resilience. *Child Development*, 73(4), 1220-1237.  
<https://doi.org/10.1111/1467-8624.00468>
- Cuartas, J. (2022). The effect of spanking on early social-emotional skills. *Child Development*, 93, 180-193. <https://doi.org/10.1111/cdev.13646>

- Deater-Deckard, K., Ivy, L., & Petrill, S. A. (2006). Maternal warmth moderates the link between physical punishment and child externalizing problems: A parent-offspring behavior genetic analysis. *Parenting, 6*(1), 59-78. [https://doi.org/10.1207/s15327922par0601\\_3](https://doi.org/10.1207/s15327922par0601_3)
- Durrant, J. E. (2020). Corporal punishment. (2020). Dans D. T. Cook (Ed.), *The SAGE encyclopedia of children and childhood studies*. SAGE Publications, Inc. <https://dx.doi.org/10.4135/9781529714388>
- Durrant, J. E., Plateau, D. P., Ateah, C., Stewart-Tufescu, A., Jones, A., Ly, G., Barker, L., Holden, G. W., Kearley, C., MacAulay, J., Peters, R. DeV., & Tapanya, S. (2014). Preventing punitive violence: Preliminary data on the positive discipline in everyday parenting (PDEP) program. *Canadian Journal of Community Mental Health, 33*(2), 109-125. <https://doi.org/10.7870/cjcmh-2014-018>
- Durrant, J. E., Trocmé, N., Fallon, B., Milne, C., & Black, T. (2009). Child and adolescent maltreatment: Protection of children from physical maltreatment in Canada: An evaluation of the Supreme Court's definition of reasonable force. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma, 18*(1), 64-87. <https://doi.org/10.1080/10926770802610640>
- Durrant, J., & Ensom, R. (2012). Physical punishment of children: Lessons from 20 years of research. *Canadian Medical Association Journal, 184*(12), 1373-1377. <https://doi.org/10.1503/cmaj.101314>
- Durrant, J., Rose-Krasnor, L., & Broberg, A. G. (2003). Physical punishment and maternal beliefs in Sweden and Canada. *Journal of Comparative Family Studies, 34*(4), 585-604. <https://doi.org/10.3138/jcfs.34.4.585>
- English, D. J., Upadhyaya, M. P., Litrownik, A. J., Marshall, J. M., Runyan, D. K., Graham, J. C., & Dubowitz, H. (2005). Maltreatment's wake: The relationship of maltreatment

- dimensions to child outcomes. *Child Abuse & Neglect*, 29(5), 597-619.  
<https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2004.12.008>
- Ferguson, C. J. (2009). An effect size primer: A guide for clinicians and researchers. *Professional Psychology: Research and Practice*, 40(5), 532–538. <https://doi.org/10.1037/a0015808>
- Ferguson, C. J. (2013). Spanking, corporal punishment and negative long-term outcomes: A meta-analytic review of longitudinal studies. *Clinical Psychology Review*, 33(1), 196-208.  
<https://doi.org/10.1016/j.cpr.2012.11.002>
- Field, A. P. (2009). *Discovering statistics using SPSS* (3e éd.). SAGE.
- Finkelhor, D., Ormrod, R. K., & Turner, H. A. (2007). Poly-victimization: A neglected component in child victimization. *Child Abuse & Neglect*, 31(1), 7-26.  
<https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2006.06.008>
- Finkelhor, D., Ormrod, R., Turner, H., & Hamby, S. L. (2005). The victimization of children and youth: A comprehensive, national survey. *Child Maltreatment*, 10(1), 5-25.  
<https://doi.org/10.1177/1077559504271287>
- Fréchette, S., & Romano, E. (2015). Change in corporal punishment over time in a representative sample of Canadian parents. *Journal of Family Psychology*, 29(4), 507-517.  
<https://psycnet.apa.org/doi/10.1037/fam0000104>
- Fréchette, S., Zoratti, M., & Romano, E. (2015). What is the link between corporal punishment and child physical abuse? *Journal of Family Violence*, 30(2), 135-148.  
<https://doi.org/10.1007/s10896-014-9663-9>
- Frick, P. J., Christian, R. E., & Wootton, J. M. (1999). Age trends in the association between parenting practices and conduct problems. *Behavior Modification*, 23(1), 106-128.  
<https://doi.org/10.1177/0145445599231005>
- Friedman, S., & Schonberg, S. K. (1996). Consensus statements. *Pediatrics*, 98, 853.

- Gagné, M. H., Bélanger-Gravel, A., Clément, M. È., & Poissant, J. (2018). Recall and understanding of a communication campaign designed to promote positive parenting and prevent child maltreatment. *Preventive Medicine Reports, 12*, 191-197.  
<https://doi.org/10.1016/j.pmedr.2018.09.015>
- Gámez-Guadix M., Straus M., Carrobles J., Muñoz-Rivas M., Almendros C. (2010). Corporal punishment and long-term behavior problems: The moderating role of positive parenting and psychological aggression. *Psicothema, 22*(4), 529-36.
- Gershoff, E. T. (2002a). Corporal punishment by parents and associated child behaviors and experiences: A meta-analytic and theoretical review. *Psychological Bulletin, 128*(4), 539-579. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1037/0033-2909.128.4.539>
- Gershoff, E. T. (2002b). Corporal punishment, physical abuse, and the burden of proof: Reply to Baumrind, Larzelere, and Cowan (2002), Holden (2002), and Parke (2002). *Psychological Bulletin, 128*(4), 602-611. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1037/0033-2909.128.4.602>
- Gershoff, E. T., & Grogan-Kaylor, A. (2016). Spanking and child outcomes: Old controversies and new meta-analyses. *Journal of Family Psychology, 30*(4), 453-469.  
<https://psycnet.apa.org/doi/10.1037/fam0000191>
- Gershoff, E. T., Lansford, J. E., Sexton, H. R., Davis-Kean, P., & Sameroff, A. J. (2012). Longitudinal links between spanking and children's externalizing behaviors in a national sample of white, black, hispanic, and asian american families: spanking and externalizing behavior. *Child Development, 83*(3), 838-843. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8624.2011.01732.x>
- Gershoff, E. T., Sattler, K. M. P., & Ansari, A. (2018). Strengthening causal estimates for links between spanking and children's externalizing behavior problems. *Psychological Science, 29*(1), 110-120. <https://doi.org/10.1177/0956797617729816>

- Global Initiative to End the Corporal Punishment of Children (2020). *Global report 2019: Progress toward ending corporal punishment of children*, Global Initiative to End the Corporal Punishment of Children. <http://endcorporalpunishment.org/wp-content/uploads/global/Global-report-2019.pdf>
- Goodman, R. (1997). The strengths and difficulties questionnaire: A research note. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 38, 581-586. <https://doi.org/10.1111/j.1469-7610.1997.tb01545.x>
- Goodman, R. (1999). The extended version of the strengths and difficulties questionnaire as a guide to child psychiatric caseness and consequent burden. *The Journal of Child Psychology and Psychiatry and Allied Disciplines*, 40(5), 791-799. <https://doi.org/10.1111/1469-7610.00494>
- Goodman R. (2001). Psychometric properties of the strengths and difficulties questionnaire. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 40(11), 1337-1345. <https://doi.org/10.1097/00004583-200111000-00015>
- Goodman, R. (11 novembre 2016). *Scoring the SDQ. Information for researchers and professionals about the Strengths & Difficulties Questionnaires*. <https://www.sdqinfo.org>
- Gracia, E., & Herrero, J. (2008). Is it considered violence? The acceptability of physical punishment of children in Europe. *Journal of Marriage and Family*, 70(1), 210-217. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2007.00472.x>
- Grogan-Kaylor, A. (2005). Corporal punishment and the growth trajectory of children's antisocial behavior. *Child Maltreatment*, 10(3), 283-292. <https://doi.org/10.1177/1077559505277803>

- Grogan-Kaylor, A. (12 décembre 2022). *Country level bans on corporal punishment*. RStudio.  
<https://agrogan1.github.io/research/cpbans/>
- Grogan-Kaylor, A., & Otis, M. D. (2007). The predictors of parental use of corporal punishment. *Family Relations*, 56(1), 80-91. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3729.2007.00441.x>
- Gunnoe, M. L., & Mariner, C. L. (1997). Toward a developmental-contextual model of the effects of parental spanking on children's aggression. *Archives of Pediatrics & Adolescent Medicine*, 151(8), 768. <https://doi.org/10.1001/archpedi.1997.02170450018003>
- Hamby, S., Finkelhor, D., & Turner, H. (2014). Origine et développement du concept de polyvictimisation. *Criminologie*, 47(1), 11. <https://doi.org/10.7202/1024004ar>
- Harper, F. W. K., Brown, A. M., Arias, I., & Brody, G. (2006). Corporal punishment and kids: How do parent support and gender influence child adjustment? *Journal of Family Violence*, 21(3), 197-207. <https://doi.org/10.1007/s10896-006-9018-2>
- Heilmann, A., Mehay, A., Watt, R. G., Kelly, Y., Durrant, J. E., van Turnhout, J., & Gershoff, E. T. (2021). Physical punishment and child outcomes: a narrative review of prospective studies. *Lancet (London, England)*, 398(10297), 355–364. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(21\)00582-1](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(21)00582-1)
- Holden, G. W. (2002). Perspectives on the effects of corporal punishment: Comment on Gershoff (2002). *Psychological Bulletin*, 128(4), 590-595.  
<https://psycnet.apa.org/doi/10.1037/0033-2909.128.4.590>
- Knox, M. (2010). On hitting children: A review of corporal punishment in the United States. *Journal of Pediatric Health Care*, 24(2), 103-107.  
<https://doi.org/10.1016/j.pedhc.2009.03.001>

- Lansford, J. E. (2010). The special problem of cultural differences in effects of corporal punishment. *Law and Contemporary Problems*, 73, 18.  
<https://scholarship.law.duke.edu/lcp/vol73/iss2/5>
- Lansford, J. E., Cappa, C., Putnick, D. L., Bornstein, M. H., Deater-Deckard, K., & Bradley, R. H. (2017). Change over time in parents' beliefs about and reported use of corporal punishment in eight countries with and without legal bans. *Child Abuse & Neglect*, 71, 44-55. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2016.10.016>
- Lansford, J. E., Criss, M. M., Laird, R. D., Shaw, D. S., Pettit, G. S., Bates, J. E., & Dodge, K. A. (2011). Reciprocal relations between parents' physical discipline and children's externalizing behavior during middle childhood and adolescence. *Development and Psychopathology*, 23(1), 225-238. <https://doi.org/10.1017/S0954579410000751>
- Larzelere, R. E. (2000). Child outcomes of nonabusive and customary physical punishment by parents: An updated literature review. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 3(4), 199-221. <https://doi.org/10.1023/A:1026473020315>
- Larzelere, R. E., & Kuhn, B. R. (2005). Comparing child outcomes of physical punishment and alternative disciplinary tactics: A meta-analysis. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 8(1), 1-37. <https://doi.org/10.1007/s10567-005-2340-z>
- Larzelere, R. E., Gunnoe, M. L., & Ferguson, C. J. (2018). Improving causal inferences in meta-analyses of longitudinal studies: Spanking as an illustration. *Child Development*, 89(6), 2038-2050. <https://doi.org/10.1111/cdev.13097>
- Leblanc, S., & Desbiens, N. (2008). Milieux à risque, expérience familiale et développement de conduites agressives: Une recension des écrits d'un point de vue sociocognitif. *Revue des Sciences de l'Éducation*, 34(1), 107-122. <https://doi.org/10.7202/018992ar>

- Lee, S. J., Grogan-Kaylor, A., & Berger, L. M. (2014). Parental spanking of 1-year-old children and subsequent child protective services involvement. *Child Abuse & Neglect*, *38*(5), 875-883. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2014.01.018>
- Leve, L. D., Kim, H. K., & Pears, K. C. (2005). Childhood temperament and family environment as predictors of internalizing and externalizing trajectories from ages 5 to 17. *Journal of Abnormal Child Psychology*, *33*(5), 505–520. <https://doi.org/10.1007/s10802-005-6734-7>
- Litzow, J. M., & Silverstein, M. (2008). Corporal punishment: A discussion of the debate. *Paediatrics and Child Health*, *18*(12), 542-544. <https://doi.org/10.1016/j.paed.2008.09.004>
- Ma, J., Han, Y., Grogan-Kaylor, A., Delva, J., & Castillo, M. (2012). Corporal punishment and youth externalizing behavior in Santiago, Chile. *Child Abuse & Neglect*, *36*(6), 481-490. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2012.03.006>
- MacKenzie, M. J., Nicklas, E., Brooks-Gunn, J., & Waldfogel, J. (2015). Spanking and children's externalizing behavior across the first decade of life: Evidence for transactional processes. *Journal of Youth and Adolescence*, *44*(3), 658-669. <https://doi.org/10.1007/s10964-014-0114-y>
- MacKenzie, M. J., Nicklas, E., Waldfogel, J., & Brooks-Gunn, J. (2012). Corporal punishment and child behavioral and cognitive outcomes through 5 years-of-age: Evidence from a contemporary urban birth cohort study. *Infant and Child Development*, *21*(1), 3-33. <https://doi.org/10.1002/icd.758>
- Marzocchi, G.M., Capron, C., Pietro M. D., Duran, E. T., Duyme, M., Frigerio, A., Gaspar, M. F., Hamilton, H., Pithon, G., Simões, A., & Thérond, C. (2004). The use of the strengths and difficulties questionnaire (SDQ) in southern European countries. *European Child & Adolescent Psychiatry*, *13*, 40-46. <https://doi.org/10.1007/s00787-004-2007-1>

- McKee, L., Roland, E., Coffelt, N., Olson, A. L., Forehand, R., Massari, C., Jones, D., Gaffney, C. A., & Zens, M. S. (2007). Harsh discipline and child problem behaviors: The roles of positive parenting and gender. *Journal of Family Violence*, 22(4), 187-196.  
<https://doi.org/10.1007/s10896-007-9070-6>
- McLoyd, V. C., & Smith, J. (2002). Physical discipline and behavior problems in African American, European American, and Hispanic children: Emotional support as a moderator. *Journal of Marriage and Family*, 64(1), 40-53. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2002.00040.x>
- Miner, J. L., & Clarke-Stewart, K. A. (2008). Trajectories of externalizing behavior from age 2 to age 9: Relations with gender, temperament, ethnicity, parenting, and rater. *Developmental Psychology*, 44(3), 771–786. <https://doi.org/10.1037/0012-1649.44.3.771>
- Nahas, N., Normandeau, S., & Girard Lapointe, J. (2017). Liens entre les pratiques éducatives, le style d'attachement du parent et les comportements d'inattention et d'hyperactivité/impulsivité. *La Psychiatrie de l'Enfant*, 61(2), 329.  
<https://doi.org/10.3917/psy.602.0329>
- Paolucci, E. O., & Violato, C. (2004). A Meta-Analysis of the published research on the affective, cognitive, and behavioral effects of corporal punishment. *The Journal of Psychology*, 138(3), 197-222. <https://doi.org/10.3200/JRLP.138.3.197-222>
- Parke R. D. (2002). Punishment revisited--science, values, and the right question: Comment on Gershoff (2002). *Psychological Bulletin*, 128(4), 596-611.  
<https://psycnet.apa.org/doi/10.1037/0033-2909.128.4.596>
- Patterson G. R. (1982). *Coercive Family Process*. Castalia Publishing Co.

- Patterson, G. (2002). The early development of coercive family process. In J. Reid, G. Patterson, & J. Snyder (Eds.), *Antisocial behavior in children and adolescents: A developmental analysis and the Oregon model for intervention* (pp. 25-44). Washington, DC: APA.
- Patterson, G. R., Dishion, T. J., & Bank, L. (1984). Family interaction: A process model of deviancy training. *Aggressive Behavior*, *10*(3), 253-267. [https://doi.org/10.1002/1098-2337\(1984\)10:3%3C253::AID-AB2480100309%3E3.0.CO;2-2](https://doi.org/10.1002/1098-2337(1984)10:3%3C253::AID-AB2480100309%3E3.0.CO;2-2)
- Pauzé, R., Toupin, J., Déry, M., Mercier, H., Joly, J., Cyr, M., & Robert, M. (2004). *Enfant, familles et parcours de services dans les centres jeunesse du Québec: Portrait des jeunes âgés de 0 à 17 ans référés à la prise en charge des Centres jeunesse du Québec, leur parcours dans les services et leur évolution dans le temps*. Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance, Université de Sherbrooke.
- Perron, J. L., Lee, C. M., LaRoche, K. J., Ateah, C., Clément, M.-È., & Chan, K. (2014). Child and parent characteristics associated with Canadian parents' reports of spanking. *Canadian Journal of Community Mental Health*, *33*(2), 31-45. <https://doi.org/10.7870/cjcmh-2014-014>
- Piché, G., Huynh, C., Clément, M.-È., & Durrant, J. E. (2016). Predicting externalizing and prosocial behaviors in children from parental use of corporal punishment. *Infant and Child Development*, *26*(4). <https://doi.org/10.1002/icd.2006>
- Pithon, G., & Terrisse, B. (2003). *Questionnaire sur les points forts et les points faibles de l'élève. Formes parents, professeurs et adolescents. Traduction et adaptation en français du Strengths and Difficulties Questionnaire de Goodman (1997)*. Groupe de recherche en adaptation scolaire et sociale, Université du Québec à Montréal.
- Polman, H., Orobio de Castro, B., Koops, W., Van Boxtel, H. W., & Merk, W. W. (2007). A meta-analysis of the distinction between reactive and proactive aggression in children and

adolescents. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 35(4), 522-535.

<https://doi.org/10.1007/s10802-007-9109-4>

Rajyaguru, P., Moran, P., Cordero, M., & Pearson, R. (2019). Disciplinary parenting practice and child mental health: Evidence from the UK millennium cohort study. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 58(1), 108–116.e2.

<https://doi.org/10.1016/j.jaac.2018.06.033>

Regalado, M., Sareen, H., Inkelas, M., Wissow, L. S., & Halfon, N. (2004). Parents' discipline of young children: Results from the national survey of early childhood health. *Pediatrics*, 113(6), 1952-1958.

Rothbaum, F., & Weisz, J. R. (1994). Parental caregiving and child externalizing behavior in nonclinical samples: A meta-analysis. *Psychological Bulletin*, 116, 55-74.

<https://doi.org/10.1037/0033-2909.116.1.55>

Ryan, R. M., Kalil, A., Ziol-Guest, K. M., & Padilla, C. (2016). Socioeconomic gaps in parents discipline strategies from 1988 to 2011. *Pediatrics*, 138(6), e20160720.

<https://doi.org/10.1542/peds.2016-0720>

Sameroff, A. J., & Chandler, M. J. (1975). Reproductive risk and the continuum of caretaking casualty. In F. D. Horowitz, M. Hetherington, S. Scarr-Salapatek, & G. Siegal (Eds.), *Review of child development research* (pp. 187-244). University of Chicago Press.

Sameroff, A. J., & MacKenzie, M. J. (2003). Research strategies for capturing transactional models of development: The limits of the possible. *Development and Psychopathology*, 15(3), 613-640. <https://doi.org/10.1017/S0954579403000312>

Sanders M. R. (2012). Development, evaluation, and multinational dissemination of the triple P-Positive Parenting Program. *Annual Review of Clinical Psychology*, 8, 345-379.

<https://doi.org/10.1146/annurev-clinpsy-032511-143104>

- Shelton, K. K., Frick, P. J., & Wootton, J. (1996). Assessment of parenting practices in families of elementary school-age children. *Journal of Clinical Child Psychology*, 25(3), 317-329. [https://psycnet.apa.org/doi/10.1207/s15374424jccp2503\\_8](https://psycnet.apa.org/doi/10.1207/s15374424jccp2503_8)
- Simons, D. A., & Wurtele, S. K. (2010). Relationships between parents' use of corporal punishment and their children's endorsement of spanking and hitting other children. *Child Abuse & Neglect*, 34(9), 639-646. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2010.01.012>
- Simons, R. L., Johnson, C., & Conger, R. D. (1994). Harsh corporal punishment versus quality of parental involvement as an explanation of adolescent maladjustment. *Journal of Marriage and the Family*, 56(3), 591. <https://doi.org/10.2307/352870>
- Simons, R. L., Wu, C.-I., Lin, K.-H., Gordon, L., & Conger, R. D. (2000). A cross-cultural examination of the link between corporal punishment and adolescent antisocial behavior. *Criminology*, 38(1), 47-80. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.2000.tb00883.x>
- Stacks, A. M., Oshio, T., Gerard, J., & Roe, J. (2009). The moderating effect of parental warmth on the association between spanking and child aggression: A longitudinal approach. *Infant and Child Development*, 18(2), 178-194. <https://doi.org/10.1002/icd.596>
- Stack, D. M., Serbin, L. A., Grunzweig, N., Temcheff, C. E., De Genna, N. M., Ben-Dat Fisher, D., Hodgins, S., Schwartzman, A. E. & Ledingham, J. (2005). De l'agressivité à la maternité : étude longitudinale sur 30 ans auprès de filles agressives devenues mères : trajectoires de leur agressivité durant l'enfance, indicateurs de leurs caractéristiques parentales et développement de leurs enfants. *Criminologie*, 38(1), 39-65. <https://doi.org/10.7202/011485ar>
- Straus, M. A. (1999). Is it time to ban corporal punishment of children? *Canadian Medical Association Journal*, 161, 821-822.

- Straus, M. A. (2001). *Beating the devil out of them: Corporal punishment in American families and its effects on children*. Transaction Publishers.
- Straus, M. A., & Donnelly, D. A. (1994). *Beating the devil out of them: Corporal punishment in American families*. Lexington Books/Macmillan.
- Straus, M. A., Hamby, S. L., Finkelhor, D., Moore, D. W., & Runyan, D. (1998). Identification of child maltreatment with the Parent-Child Conflict Tactics Scales: Development and psychometric data for a national sample of American parents. *Child Abuse & Neglect*, 22(4), 249-270. [https://doi.org/10.1016/s0145-2134\(97\)00174-9](https://doi.org/10.1016/s0145-2134(97)00174-9)
- Straus, M. A., & Sugarman, D. B., & Giles-Sims, J. (1997). Spanking by parents and subsequent antisocial behavior of children. *Archives of Pediatrics & Adolescent Medicine*, 151(8), 761-767. <https://doi.org/10.1001/archpedi.1997.02170450011002>
- Straus, M. A., & Stewart, J. H. (1999). Corporal punishment by american parents: National data on prevalence, chronicity, severity, and duration, in relation to child and family characteristics. *Clinical Child Family Psychology Review*, 2, 55-70. <https://doi.org/10.1023/A:1021891529770>
- Tabachnick, B. G., & Fidell, L. S. (2007). *Using multivariate statistics* (5e éd.). Pearson/Allyn & Bacon.
- Taylor, C. A., Hamvas, L., Rice, J., Newman, D. L., & DeJong, W. (2011). Perceived social norms, expectations, and attitudes toward corporal punishment among an urban community sample of parents. *Journal of Urban Health*, 88(2), 254-269. <https://doi.org/10.1007/s11524-011-9548-7>
- Taylor, C. A., Manganello, J. A., Lee, S. J., & Rice, J. C. (2010). Mothers' spanking of 3-year-old children and subsequent risk of children's aggressive behavior. *Pediatrics*, 125(5), 1057-1065. <https://doi.org/10.1542/peds.2009-2678>

- Trocme, N., & Durrant, J. (2003). Physical punishment and the response of the Canadian child welfare system: Implications for legislative reform. *Journal of Social Welfare and Family Law*, 25(1), 39-56. <https://doi.org/10.1080/0964906032000086241>
- Turgeon, N., Gagné, M-H., Clément, M-È., & Chamberland, C. (2019). La maltraitance psychologique envers les enfants. Dans S. Dufour & M.-È. Clément (Eds.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* (2e ed., pp. 49-64). Les Éditions CEC.
- Wiggers, M., & Paas, F. (2022). Harsh physical discipline and externalizing behaviors in children: A systematic review. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 19(21), 14385. <https://doi.org/10.3390/ijerph192114385>
- Zero Abuse Project. (29 janvier 2021). *Legal reforms: Corporal punishment of children in the family 2010*. Zero Abuse Project. <https://www.zeroabuseproject.org/center-for-effective-discipline/>
- Zolotor, A. J., Theodore, A. D., Chang, J. J., Berkoff, M. C., & Runyan, D. K. (2008). Speak softly—and forget the stick. *American Journal of Preventive Medicine*, 35(4), 364-369. <https://doi.org/10.1016/j.amepre.2008.06.031>
- Zolotor, A. J., Theodore, A. D., Runyan, D. K., Chang, J. J., & Laskey, A. L. (2011). Corporal punishment and physical abuse: Population-based trends for three-to-11-year-old children in the United States. *Child Abuse Review*, 20(1), 57-66. <https://doi.org/10.1002/car.1128>